le 11 avril 2022

220411 CR_PLU_Longjumeau

Compte rendu de la première assemblée de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Longjumeau

Sommaire

1. PRÉAMBULE METHODOLOGIQUE 2
2. PROPOS INTRODUCTIFS 3
3. QU'EST-CE QU'UN PLU ? 4
   3.1. LES POINTS DE VUE DES PARTICIPANTS 4
   3.2. L'INTERVENTION DE MAXIME CAILLARD DE VILLE OUVERTE 5
   3.3. L'INTERVENTION DE MADAME LE MAIRE 6
4. LES FUTURS SOUHAITÉS ET LEUR DECLINAISON EN PROPOSITION D'ACTIONS 8
   4.1. LES FUTURS SOUHAITES PAR LES PARTICIPANTS POUR LA VILLE DE LONGJUMEAU 8
   4.2. LE DIAGNOSTIC PROSPECTIF DES PARTICIPANTS ET LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE 10
   4.2.1. En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement 10
   4.2.2. En matière de mobilités et de stationnement 12
   4.2.3. En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …) 14
   4.2.4. En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi 16
5. PROPOS CONCLUSIFS 18
6. ANNEXES – LES CONTENUS IN EXTENSO DES FICHES DE CONTRIBUTIONS COMPLETEES PAR LES PARTICIPANTS 19
   6.1. PREMIER EXERCICE : QU'EST-CE QU'UN PLU ? 19
   6.2. LES GRANDES EVOLUTIONS DE VOTRE VILLE 22
   6.3. CE QUE VOUS SOUHAITEZ POUR VOTRE VILLE ET LES ACTIONS POUR Y PARVENIR 37

221, rue La Fayette, 75010 Paris / contact@palabreo.fr
Tél : 01 43 14 50 00 / SARL au capital de 8 000€
RCS Paris 820 523 785 / SIRET 820 523 785 00021 / Code APE 7112B
TVA intracommunautaire : FR 39 820523785

1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

La première assemblée citoyenne de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a eu lieu le vendredi 8 avril 2022 à la Salle Anne Frank à Longjumeau de 19h à 22h.

Cette première assemblée du PLU avait pour objet d'échanger autour de la démarche du PLU et de partager la vision d'avenir que les participants ont de leur Ville.

Madame le Maire, une dizaine d'élus, les services de la Ville, Maxime Caillard de Ville Ouverte en charge de la révision du PLU, étaient également présents. La rencontre était animée par l'équipe de l'Agence de concertation Palabreo, l'équipe de l'Agence de communication d'A Vrai Dire la Ville était présente pour faire le récit de la démarche.

L'assemblée a réuni 136 participants, issus des différents quartiers de la Ville, invités à travers la communication de la ville, la mobilisation de terrain qui avait eu lieu auparavant ou via un courrier de tirage au sort. Les participants ont été divisés en 21 tables (regroupant 5 à 8 participants) pour travailler en deux temps, sur ce qu'est un PLU et sur leurs idées et attentes pour l'avenir de Longjumeau. Chaque table de participants a désigné un greffier afin de retranscrire les échanges sur les supports, et un rapporteur pour présenter de façon résumé les contributions de la table. Le compte rendu ici présent revient sur les présentations et échanges tenus à l'oral lors de l'assemblée et analyse les contributions écrites des participants.

2. PROPOS INTRODUCTIFS

Madame le Maire introduit cette première assemblée citoyenne de la révision du PLU de Longjumeau en remerciant les participants de leur présence. Elle rappelle que le dernier PLU a été voté par la Ville en 2013, et qu'aujourd'hui ce document doit être adapté à son temps. Madame le Maire a souhaité associer les Longjumellois, notamment en allant plus loin que la concertation règlementaire, afin qu'ils prennent connaissance de ce document, puissent en mesurer l'impact et s'exprimer sur leur ville. Elle souhaite que la ville de Longjumeau s'adapte aux envies et besoins des Longjumellois.

Marie-Catherine Bernard de l'Agence de concertation Palabreo présente la démarche participative. Elle rappelle les engagements pris

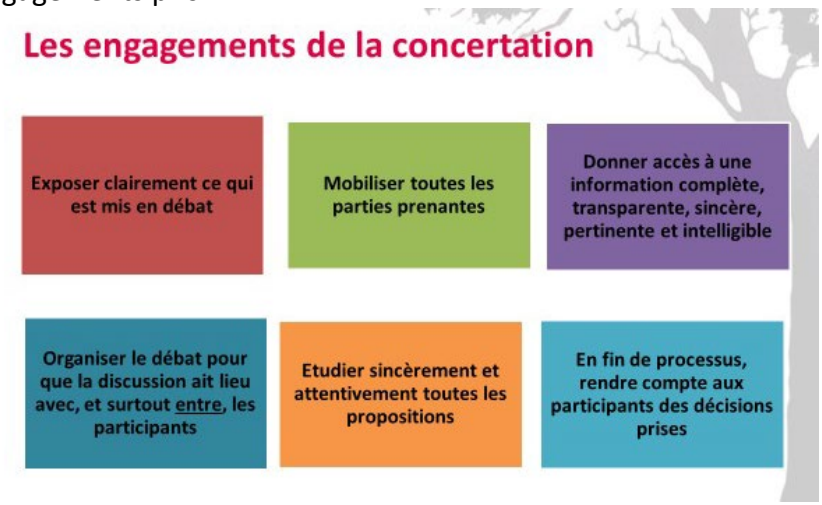

Et le déroulé de la démarche

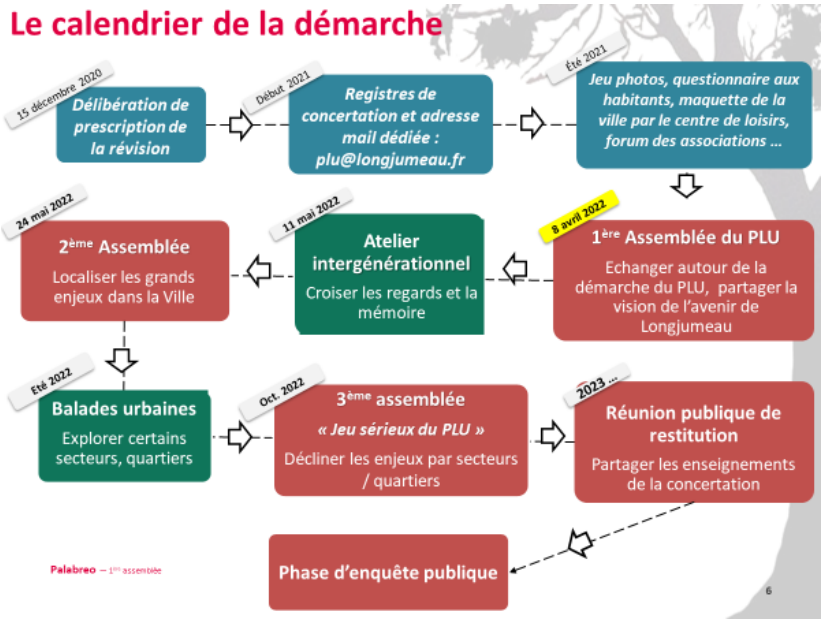

Puis elle expose le déroulé de la première rencontre :

- Dans un premier temps les participants sont invités à exprimer ce qu'ils savent du PLU,
- Puis après une restitution des échanges par table, Maxime Caillard (Ville Ouverte) présente aux participants ce qu'est un PLU, ainsi que le diagnostic et les enjeux d'un tel document pour la ville de Longjumeau.
- Madame le maire expose par la suite sa vision et celle de l'équipe municipale pour Longjumeau, autour de grands enjeux – l'accompagnement à la transition écologique, la maitrise de l'attractivité résidentielle de la ville, la préservation des activités économiques, de l'emploi, et l'évolution des mobilités et du stationnement.
- Un deuxième temps de travail par table est dédié à la vision future de Longjumeau des participants. Les participants travaillent dans un premier temps sur grandes évolutions qu'il faut prendre en compte quand on se projette dans l'avenir, puis expriment leur futur souhaité et le décline en action à mettre en œuvre pour y parvenir.
- A l'issue de ce travail par table, les rapporteurs présentent en plénière les contributions
- Maxime Caillard réagit à ses futurs souhaités
- La conclusion de cette première assemblée est réalisée par Madame le Maire.

Après la conclusion, les contributions des participants sur leur futur souhaité sont affichées et des échanges informels ont lieu entre participants et élus

3. QU'EST-CE QU'UN PLU ?

3.1. LES POINTS DE VUE DES PARTICIPANTS

Ce premier temps de travail s'organise en trois étapes :

i. Les participants sont d'abord invités individuellement à répondre à la question « qu'est-ce qu'un PLU selon vous » ;
ii. Puis à chaque table de travail ils échangent ensemble pour noter leurs réponses sur une fiche collective ;
iii. Enfin l'animatrice donne la parole à toutes les tables pour compiler les différents points de vue

Nous reprenons ces contributions dans le nuage de mots ci-dessous. La taille de chacun des mots dépend du nombre de fois où celui-ci est présent dans les contributions.

La majorité des tables indique que le PLU est un **document stratégique** reprenant les **orientations et les enjeux du territoire**. Selon la grande majorité des participants, ce document fixe **les règles** régissant l'aménagement des équipements publics, des voiries, des logements, des transports et des commerces, des écoles, ainsi que **des règles relatives à la construction** (densité et hauteur des immeubles par exemple) et à **l'occupation des sols. Le plan de circulation** est également mentionné à plusieurs reprises. Pour la moitié des participants**,** il définit également les **zones constructibles** et les **zones vertes et agricoles protégées** de la Ville de Longjumeau. La **préservation de l'environnement et de la biodiversité, la prévention et la gestion des risques naturels** sont cités, en tant que thématiques traitées par le PLU, par plusieurs tables de participants. Enfin, quelques tables mentionnent également qu'il s'agit d'un document qui contribue au **dynamisme** de la Ville.

3.2. L'INTERVENTION DE MAXIME CAILLARD DE VILLE OUVERTE

<u>Ce qu'est un PLU</u>

Maxime Caillard (de l'agence Ville Ouverte chargé d'accompagner la Ville de Longjumeau dans la rédaction du PLU) réagit aux contributions et présente aux participants ce qu'est un PLU, soulignant que la plupart des éléments ont déjà été mentionné par les différentes tables.

Il rappelle que **le PLU est un ensemble de documents qui traduit le projet de ville en règles d'urbanisme concrètes**, notamment il sert à encadrer les normes de construction et le taux d'occupation des sols comme indiqué par les participants. Il complète les propos des participants en partageant d'autres exemples de ce qu'un PLU peut faire : interdire toute construction dans des secteurs agricoles pour les préserver, favoriser dans certains secteurs la construction ou la réhabilitation de logements pour répondre aux besoins recensés et prévoir l'emplacement des nouveaux équipements publics et des futurs voies de circulation. **Il précise que le PLU doit respecter de nombreuses obligations législatives et les indications de plans stratégiques de niveau régional ou intercommunal ou national**. Ces obligations législatives ont évolué depuis l'adoption du dernier

PLU à Longjumeau. Par exemple, le PLU doit intégrer : les objectifs de réalisation de logements ou de préservation d'espaces naturels définis par le Schéma Directeur de la Région Île-de-France, les prescriptions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) et les avis des partenaires tels que le SIAHVY (syndicat de l'Yvette), la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce, …

Le PLU se compose de plusieurs documents :

- **Le rapport de présentation** qui est une analyse et un état des lieux thématique (habitat, paysage, économie) du territoire communal, il présente aussi les atouts et les faiblesses du territoire, afin de dégager les premiers enjeux du territoire. Il s'agit d'un document prospectif qui sert de base pour les choix stratégiques d'évolution de la ville.
- **Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) qui est la clé de voûte du PLU, puisqu'il regroupe les orientations d'évolution de la commune fixées dans un plan d'ensemble de la ville et un rapport écrit.
- **Le règlement** qui est la traduction règlementaire du PADD. Il regroupe les règles applicables à chaque terrain en matière de construction, ou de préservation du patrimoine et de l'environnement, …
- **Le zonage**, document qui reprend des cartes indiquant le règlement propre à chacun des secteurs constituant le territoire communal.
- **Les orientations d'aménagement** qui sont des dispositions complémentaires au règlement, elles sont propres à certains secteurs de la ville ou problématiques d'aménagement. Il s'agit d'un cadre supplémentaire qui permet d'encadrer un projet soit avec des images ou alors à une échelle plus globale comme sur des questions d'environnement.
- **Les annexes** regroupant les différentes servitudes d'utilité publique et autres informations ou périmètres limitant le droit de propriété : risques, nuisances, …

Les trois documents opposables sont le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation.

Le diagnostic

Maxime Caillard expose ensuite le diagnostic complet à l'échelle globale de la Ville de Longjumeau, balayant les grands enjeux de la ville : environnement et paysage (cours d'eau, espaces verts et arbres remarquables, le Plan de Prévention des Risques Inondations), mobilité, santé (qualité de l'air et nuisances sonores), centre-ville, logements, démographie, consommation énergétique, …

3.3. L'INTERVENTION DE MADAME LE MAIRE

Les enjeux du PLU à Longjumeau

Madame le Maire présente ensuite les enjeux du PLU sur le territoire de Longjumeau. Elle rappelle que Longjumeau a une histoire, qu'il s'agit de conforter l'identité de la Ville, qui s'est construite autour de la rivière, du centre-ville et de la préservation des zones d'espaces verts. Aujourd'hui, Longjumeau est composé d'un centre-ville avec des commerces et de l'habitat, mais également de nature et de champs cultivés. Elle indique que travailler sur le PLU, c'est projeter la Ville de Longjumeau dans l'avenir et dans son environnement (Paris Saclay, pôle de développement du Grand Orly, …), et souligne que l'enjeu est, notamment, de voir comment Longjumeau peut à la fois maintenir son attractivité et apporter un cadre de vie à ses habitants répondant à des enjeux de santé et de bien-être. Madame le Maire expose les enjeux :

- **Comment accompagner Longjumeau dans sa transition écologique ?** Il s'agit d'un champ vaste, au cœur de plusieurs enjeux dont la santé, le bien-être, le zéro artificialisation net, les enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité, ...
- **Comment maîtriser l'attractivité résidentielle de la ville ?** Cela nécessite d'apporter une qualité d'habitat optimale pour les nouveaux habitats et la rénovation des habitats anciens.
- **Comment préserver les activités économiques et l'emploi ?** Il s'agit de réfléchir à la façon de conforter les différents pôles d'activités économiques (autour de Massy, le pôle logistique, le pôle événementiel et le pôle autour de la pharmacologie), et de maintenir et développer d'autres secteurs d'activités.
- **Comment repenser la mobilité et le stationnement ?** Elle rappelle que Longjumeau a la chance d'avoir trois gares, un pôle intermodal de bus développé. Il s'agit notamment de penser le plan de circulation, le travail sur l'intermodalité, ainsi que le développement de l'offre de transports, avec tous les partenaires autour de la Ville, et de travailler sur les nouvelles mobilités.

4. LES FUTURS SOUHAITÉS ET LEUR DECLINAISON EN PROPOSITION D'ACTIONS

Pour ce deuxième temps de travail par tables les participants sont invités à :

- Se projeter dans l'avenir pour identifier les évolutions possibles
- Puis à exprimer leurs futurs souhaités pour leur Ville
- Et à identifier les actions à mettre en œuvre pour parvenir à ces futurs souhaités au regard des quatre grandes thématiques suivantes :
    - environnement, transition écologique, espaces naturels
    - habitat, urbanisme et aménagement,
    - activités économiques, commerces et emplois,
    - mobilités et stationnement

A l'issue de ce travail les rapporteurs des différentes tables sont invités à restituer les réflexions.

Nous reprenons ci-dessous les « futurs souhaités » exprimés par les participants avant de détailler les réflexions (sur ce qui aura changé ou non et les attentes) et les actions à mettre en œuvre pour chacune des 4 grandes thématiques.

4.1. LES FUTURS SOUHAITES PAR LES PARTICIPANTS POUR LA VILLE DE LONGJUMEAU

Voici la projection des participants (exprimée à l'écrit par tables et à l'oral)

Nuage de mots des réponses à la question « Qu'est-ce qu'un PLU ? »

Note de lecture : les termes « espaces » et « verts » étaient généralement associés

La majorité des participants indiquent souhaiter une **ville plus verte**, qui conserve voire développe ses espaces verts et agricoles. Ils souhaitent également une **ville plus dynamique et commerçante**, qui développe des commerces attractifs, variés et de proximité. Ils imaginent, aussi, une ville qui propose des **activités et services culturels et sportifs**. Plusieurs contributions mentionnent la circulation : les participants souhaitent **une ville avec une circulation plus fluide** (moins d'embouteillages), **des circulations douces** (pistes cyclables, voies piétonnes, …) et une meilleure desserte **des transports en commun**. Plusieurs tables abordent la diminution de la place de la voiture, certaines imaginent même une ville « libérée » des voitures. **L'accessibilité dans la ville** est

un enjeu souligné par plusieurs tables (« *Une ville partout accessible par les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite* »). La question de l'environnement et de la transition énergétique revient dans quelques réflexions pour l'avenir de Longjumeau, les participants indiquent vouloir **une ville plus écologique, durable et hybride** ; une ville neutre en carbone pour l'une des tables ; qui aide les habitants à rénover leur logement pour une autre. Les participants mentionnent également l'envie d'une **ville jolie et harmonieuse** au niveau de ses habitations, avec une urbanisation maîtrisée et moins dense (« *des habitations collectives ou individuelles ne dépassant pas 4 étages* »). Plusieurs contributions imaginent une **ville humaine et conviviale**, qui prend en compte l'avis, les besoins et les préoccupations de ses habitants, toutes générations confondues et propose des services publics en adéquation avec la population. Pour une table, cela passe aussi par la promotion de la mixité. La **santé** est une préoccupation pour les participants, une des tables aimerait par exemple plus de services et d'accessibilité des pôles de santé avec un meilleur contrôle sur l'éthique des pratiques, notamment concernant les seniors.

Les contributions in extenso :

« Une ville à taille humaine, sans embouteillage avec des habitations collectives ou individuelles ne dépassant pas 4 étages et suffisamment d'espaces verts et d'équipements collectifs pour satisfaire toute la population, notamment la jeunesse. Sans augmenter les impôts et appauvrir la population. / Réinventer la nature dans notre vie autour d'une ville avec moins de véhicules et en limitant les déplacements longs et pouvoir circuler en sécurité et un centre-ville attractif. / Longjumeau : une ville dynamique, écologique et durable. / Une ville verte et dynamique. / Plus d'entreprenariat de la part des jeunes, une ville dynamique comme les villes autour, avec des commerces de proximité, des activités sociales et sportives. Plus de pistes cyclables et d'espaces verts. Il est nécessaire que Longjumeau soit une ville connectée. Plus d'évènements qui intéresseraient tous les jeunes, de tout âge, surtout ceux Rocade et Bel-Air. Une ville où on se sent en sécurité. Slogan : Longjumeau, la nouvelle ville verte et connectée de demain. / Réveil de Longjumeau, la belle endormie. / Vivre en harmonie dans la ville tant sur le plan esthétique, commerces, santé, services culturels et espaces verts. Redonner à Longjumeau son attractivité, son dynamisme et son confort de vie pour toutes les générations confondues, et en toute écologie. / Environnement : préserver les espaces verts voire les augmenter. Santé : plus de services et d'accessibilité avec un meilleur contrôle sur l'éthique des pratiques, notamment concernant les seniors. Emploi : développer et améliorer l'accès à l'emploi pour les Longjumellois. Mobilité : Mieux desservir les quartiers, notamment excentrés et idéalement réduire le trafic automobile des particuliers. Facilité la réactivité des services d'urgence (police, pompiers, …). Accompagnement de la mairie pour faciliter les services de livraisons de marchandises privées. Déchet : processus de collecte et gestion des déchets. / Une ville propre, sûre, dynamique, avec des îlots de fraicheur et des services publics en adéquation avec la population. / « Mixité Moderne ». Pas d'avion, pas de voiture, ville végétalisée, 100% de pistes cyclables. Circulations douces, ville de proximité. « Tout faire à Longjumeau ». Supprimer les ghettos (ex : Massy). Retour à la nature. Ville d'accueil humaine et sociale. / Vu les centres d'emploi que deviennent Massy et Saclay, augmenter l'attractivité de la commune et dynamiser le commerce et l'artisanat. / Une ville neutre en carbone, conviviale, avec de la biodiversité, libérée des engins à moteur (thermique), où il est facile de circuler à pied et en circulation douce. / + écologique, + aérée, + esthétique, + verte, - de densité, - bétonnée, + humaine, tenant compte de l'avis, des besoins et des préoccupations des habitants. / Une meilleure qualité de l'air, plus de pistes cyclables et de voies piétonnes. Une mairie qui s'implique dans la vie commerçante, pour un tissu commerçant diversifié dans son activité et géographiquement. Plus d'espaces verts pour limiter les îlots de chaleur. Permettre aux habitants de rénover leur habitation. / Une ville avec une circulation plus fluide, qui reste résidentielle avec une grande partie d'espace verts (dont la volonté est de préserver les espaces agricoles avec notamment des cultures maraichères et développement de la vente de produits locaux). Des commerces variés et attractifs. Une rivière moins polluée. Des services publics qui répondent aux besoins des habitants. Une ville partout accessible par les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. / Une jolie ville propre, verte, accueillante et animée. Une jolie rue principale. Des activités de loisirs.

Une ville où on a tout à proximité. / Stabiliser l'urbanisme et avoir une urbanisation raisonnée. Conservation des zones agricoles. Ville calme, facile à circuler et vivante, riche en commerces de proximité, restaurants, et une ville sécurisée. / Dessinons Longjumeau 20 ! / Pour une ville où bien vivre rime avec environnement humain, écologique et habitat digne pour tous. / Je vois une ville unie et harmonisée au niveau de ses structures, habitations et dans ses déplacements (moins de bruit et des trajets plus optimisés), un cœur de ville qui entrecroise tous les types de transports, cohérence avec les différents moyens de transport (notamment pour accéder à la gare), une cohérence au niveau des commerces notamment au centre-ville (éviter les mêmes commerces). Une ville qui est pour de nombreux indépendante, une ville durable, qui créé sa force dans la transition énergétique, l'hybride. Un centre-ville plus spacieux qui donne envie de se rencontrer et qui créer un sentiment de bon vivre. / Une ville qui puisse rayonner de par sa diversité et l'harmonie qui se créée au niveau des habitations, transports et des espaces verts. Une ville qui fait de sa différence une force. / Ville verte et aérée, verte et équilibrée, ville sans voiture, sans bruit de moteur (sans nuisance). »

4.2. LE DIAGNOSTIC PROSPECTIF DES PARTICIPANTS ET LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

Nous reprenons ci-dessous au regard des 4 grandes thématiques proposées :

- « *Quelles grandes évolutions doit-on prendre en compte pour penser la ville à 20 ou 30 ans ? Qu'est ce qui aura changé, ou non ? Qu'est-ce qu'on ne peut pas prévoir ?* »
- Et les pistes d'actions qu'ils souhaitent voir explorer et mise en œuvre

4.2.1. En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement

Le diagnostic prospectif

Ce qui n'aura pas changé	Pour une majorité des participants : le **patrimoine protégé et culturel** (« *Monuments / Eglise / Théâtre* ») ainsi que certains **bâtiments publics et espaces culturels** (« *Caserne des pompiers / Stade / crèches / lycées / piscine / La poste / L'espace Mandela* ») ainsi que le **centre-ville**, la **grande Rue** (rue du président François Mitterrand) et les **quartiers résidentiels et pavillonnaires**. Les **besoins de logements et de stationnement** seront encore prégnants selon quelques tables (« *Nécessité de construire pour satisfaire aux besoins* »). Une table note qu'il y aura toujours un nombre important de logements sociaux (« *Maintien des grands ensembles / la présence de résidences sociales importantes (Bel-Air, la Rocade, …)* »).
Ce qui est incertain	Plusieurs évolutions restent incertaines pour les participants : **la présence de services de proximité** à Longjumeau (« *pompiers / gendarmerie / hôpital* »), **l'évolution démographique** (« *une éventuelle augmentation de l'espérance de vie* ») et **l'évolution des zones constructibles** et de la **densité** de l'habitat. Deux tables estiment que l'évolution de la **taille des écoles** est incertaine.
Ce qui aura évolué	Les participants imaginent que **l'habitat** aura évolué. D'une part, **les logements seront plus écologiques** via notamment une **rénovation de l'habitat** ancien et une **meilleure isolation** (« *logements éco-responsables / Qualité de l'habitat neuf / Plus de panneaux solaires / Modernisation de l'habitat / Obligation de rénover et isoler les bâtiments / Constructions plus écologiques, à basse consommation / Construction*

	de petits immeubles modernes aux normes énergétiques modernes en lieu et place de logements vétustes »). D'autre part, Longjumeau connaîtra **augmentation de la construction d'immeubles** et une **augmentation de la densité** (« *Beaucoup plus de logements (à la place des champs) / Les petits collectifs vont remplacer les maisons individuelles / Moins de pavillons et plus d'immeubles / Le type de grand ensemble : changement dans la façon d'aménager / Destruction des zones résidentielles pavillonnaires / Disparition de certaines zones pavillonnaires (ex : la Gare, la zone Emmaüs) Densification des abords de la N20 – urbanisation, transformation en boulevard urbain* »). De plus, pour plusieurs tables, une **augmentation de la population** doit être prise en compte dans les grandes évolutions de la ville. Une table imagine plus particulièrement une évolution de la **mixité sociale**.

Les actions à mettre en œuvre en matière d'habitat, urbanisme, aménagement, selon les participants

Les actions à mettre en œuvre pour parvenir aux futurs souhaités des participants en matière d'habitat, urbanisme et aménagement peuvent être regroupées en plusieurs thèmes. Premièrement, près de la moitié des tables parlent de la **réhabilitation des bâtiments et des aides pour celles-ci** (« *Réhabilitation des anciens logements/bâti / Réhabiliter tous les bâtiments construits avant 1970 en mettant en place un crédit/prêt à taux zéro pour les propriétaires ou un fond local/aide au financement / Permettre aux habitants de rénover leur habitation* »). **L'aménagement et la rénovation du centre-ville** est abordé plus largement par plusieurs tables, avec la volonté de le protéger pour certains (« *Protéger le centre-ville et les maisons restantes ou le transformer. Construire la ville sur la ville* ») ou de le transformer (« *Transformer le centre-ville par le renouvellement du bâti* »). Pour d'autres, il est important de le rendre plus attractif : pour deux tables cela passe par **une modernisation et une piétonnisation de la rue François Mitterrand**.

Deuxièmement, plusieurs tables abordent la question de l'**urbanisation** de Longjumeau, selon eux il faut maintenir une **ville à taille humaine**, **aérée**, et **harmonisée** au niveau des constructions par exemple en définissant des standards (« *Définir un standard pour les nouveaux immeubles (tous les immeubles sont différents de A à Z)* »). Pour 8 tables il faut **limiter la densification et la construction de grands immeubles** voire la stopper totalement pour quelques tables (« *Détruire les très grands immeubles pour les remplacer par des immeubles de 3 étages / Arrêter l'expansion des constructions / Faire des immeubles non massifs, à taille humaine, non densifiés / Eviter de construire des grands ensembles »*). Une table estime que les valeurs des logements proches des futurs orientations d'aménagement et de programmation ne devraient pas être impactées par celles-ci. La création **d'espaces conviviaux et agréables intergénérationnels** est abordée par 4 tables (« *Un centre-ville plus spacieux qui donne envie de se rencontrer et qui créer un sentiment de bon vivre* ») et une table indique vouloir favoriser **la mixité sociale** et les échanges entre la population des différents quartiers.

4.2.2. En matière de mobilités et de stationnement

Le diagnostic prospectif

Ce qui n'aura pas changé	Plusieurs tables de participants indiquent que les **problèmes de stationnement** (« *manque de parking* »), **de circulation** (« *Embouteillages / engorgement de la rue principale / Densité du trafic* ») n'auront pas changé dans 20 ou 30 ans, de même que **les rues et** les **grands axes routiers n'auront pas évolué** (« *Les rues / L'étroitesse de certaines rues anciennes (ex : avenue François Mitterrand) / Largeurs des rues donc difficulté de mobilité piéton / Grands axes routiers / N20 / A6* »)
Ce qui est incertain	Les participants mentionnent un certain nombre d'incertitudes sur les évolutions liées à la mobilité : **le parking en centre-ville**, l'évolution du **réseau ferroviaire** (« *La fréquence de la ligne C* ») et du **réseau de transport en commun** (« *ligne T12 / Augmentation des transports en commun / Gestion des transports en commun, circuit, fréquence* ») et le développement d'un **transport « navette »** dans la ville. Les autres interrogations portent sur **la circulation** (dont les incidences du télétravail sur celle-ci), le **stationnement**, le développement de **pistes cyclables** et une **piétonnisation du centre-ville**. Les conséquences du **développement de l'aéroport d'Orly** sur les mobilités et le stationnement sont incertaines pour une table. L'évolution de la circulation routière ne fait pas consensus : pour certaines tables, elle va être fluidifiée, tandis qu'une table estime qu'elle connaitra une dégradation.
Ce qui aura évolué	La grande majorité des tables pensent qu'à l'avenir il y aura un **changement des modes de déplacements**. Plusieurs tables considèrent qu'il y aura **une diminution, voire un renoncement, de l'utilisation de la voiture individuelle** et **une augmentation de la circulation douce** (« *Aménagement et partage des voies de circulation entre les différentes modes de circulation / Plus de liaisons douces / Diminution des déplacements dû à l'augmentation du télétravail »)*. Cette augmentation est notamment liée au **développement de pistes cyclables** et **de parkings sécurisés pour les vélos** (« *Développement du vélo / Plus de zones cyclables / Mobilités douces : vélo, trottinettes, … / Plus de circulation à vélo et à pied* ») et **à un accès sécurisé aux trottoirs**. Selon quelques tables, les **transports en commun vont également se développer, augmenter** en efficacité, en nombre et en qualité (« *Les bus seront plus écologiques et moins bruyants / Des trams qui relient les gares aux lignes de bus / Augmentation des navettes et des bus / Plus de transports direction Paris transversaux / Couplage entre les transports locaux et les métros/trams* »). Une table mentionne **l'arrivée du Grand Paris**. 4 tables notent que les **bornes électriques** vont se développer dans la Ville de Longjumeau en lien avec l'électrification des véhicules.

Les actions à mettre en œuvre en matière de mobilité et de stationnement

En matière de mobilités et de stationnement, les participants font de nombreuses propositions d'actions à mettre en œuvre.

Un premier thème se dégage autour de l'amélioration du **réseau de transport en commun dans la ville et depuis/vers l'extérieur.** En effet, plusieurs tables de participants souhaitent voir **améliorée la desserte en transports en commun** vers et depuis certaines localisations : les quartiers excentrés,

Paris (« *Rendre accessible Paris par les transports de façon plus directe avec un temps de trajet de moins de 1 heure* »), les villes connexes et les zones industrielles et commerciales voisines. S'agissant du réseau de bus, deux tables aimeraient améliorer les arrêts de bus (« *Abris bus pour tous types de transports avec des bancs / Modifier l'aménagement de la station de bus de la zone de l'hôpital* ») une table imagine créer des **voies en site propre** pour les bus et une table propose une **harmonisation des horaires de bus avec les RER**. La mise en place d'un **système de navettes** dans la ville de Longjumeau vers des lieux clés (le théâtre, les gares, …) est abordée par 8 tables. Pour plusieurs tables, ce système de navette vient se coupler à la piétonnisation du centre-ville et permettrait une liaison gratuite des lieux de stationnement aux abords du centre-ville avec celui-ci.

Un thème relatif à la circulation, la voiture et sa place dans l'espace public émerge également. **La réduction et la redéfinition de la circulation** du centre-ville est une action citée par la moitié des tables (« *Redéfinir la circulation de la ville et la limiter. Penser la ville en tenant compte des déplacements et créer une fluidité des grands axes / Désengorger les axes du centre-ville / Repenser totalement la circulation et restructuration complète et globale des axes routiers du centre-ville (rue François Mitterrand et la route allant au Auchan (Villebon-sur-Yvette)* »), deux tables proposent de **limiter la vitesse en centre-ville**. Pour certaines tables, il s'agit également de créer **un accès à la N20** ne passant pas par le centre, afin de limiter le nombre de véhicules qui transitent par Longjumeau (« *Créer un accès dédié pour la N20 afin d'empêcher vraiment le passage des camions / Créer une déviation pour éviter la traversée obligatoire du centre-ville* »). Quelques tables proposent de mettre en place **une interdiction de circulation aux véhicules polluants** et de **diminuer le recours des particuliers à la voiture** (« *Moins de voiture, faciliter les autres moyens de transport) et pas engins à moteur (thermique)* ») et de mettre en place plus de **bornes de recharge** pour les véhicules électriques. Un autre aspect de la circulation soulevé par les actions proposées par les participants est **la réduction des nuisances sonores** générée par celle-ci avec la mise en place de radars et de murs anti-bruit (« *Mur anti-bruit prolongé le long de la A6* »).

Faciliter les déplacements à pied est une thématique abordée par plus de la moitié des tables. Pour ces participants, cela signifie **sécuriser ces déplacements** par exemple par une amélioration de l'éclairage sur les passages piétons et le marquage de ceux-ci (« *Privilégier les lumières bleues sur les passages protégés* /Plus d'éclairages pour les passages piétons la nuit ») et la création de passerelles. Pour 7 tables, il est nécessaire **d'améliorer l'accessibilité PMR des trottoirs**, et 8 tables proposent de **piétonniser une partie du centre-ville** (« *Plus de voies piétonnes, centre-ville piéton, pérenniser les rues stratégiques pour favoriser les déplacements à pied et installer des stationnements gratuits en périphérie / Piétonniser la rue centrale (centre-ville) / La place Charles Steber transformée en une grande place piétonne avec des restaurants/terrasses autour (centre-ville vivant) / Zone piétonne au centre-ville une fois/semaine au minimum* »).

Concernant **les déplacements à vélo**, 15 tables mentionnent l'aménagement de plus de **pistes cyclables** (« *Accorder plus de place à la mobilité douce qu'aux voitures (pistes cyclables)* »), parmi elles, 4 tables imaginent la création de **stationnements sécurisés pour les vélos**. Une table propose de développer un **service identique à Vélib'** à Longjumeau.

Enfin, s'agissant du **stationnement**, 7 tables indiquent vouloir une **augmentation des places de stationnement** voire la construction d'un parking (« *Construire un parking aérien sur 3 ou 4 niveaux à l'emplacement du parking qui se trouve en face du conservatoire de musique pour permettre aux personnes venant au théâtre de Longjumeau de pouvoir se garer, les habitants de Longjumeau comme ceux des communes voisines / Un grand parking à côté de la Clinique de l'Yvette et Agrandir le parking de Balizy / Plus de places de parking pour les résidences Rocade et Bel Air* »). Parmi ces tables, 3 proposent la **création d'un parking en périphérie** qui serait relié au centre-ville via une

navette gratuite. D'autres participants proposent également de revoir le **contrôle des stationnements**, et privilégier celui des riverains.

4.2.3. En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)

Le devenir des espaces naturels comme l'Yvette, les zones vertes et les zones agricoles est un enjeu très important pour les participants. Il a été abordé par toutes les tables.

Le diagnostic prospectif

Ce qui n'aura pas changé	Concernant l'évolution de l'environnement, une grande partie des tables estiment que **l'Yvette et les cours d'eau** et les **zones vertes** actuelles de Longjumeau n'auront pas changé à l'avenir (« *Le parc naturel / Les arbres de la ville près des ruches / Plaine de Balizy / Champs / Le parc Nativelle / Le bois des Templiers / La prairie / Arboretum* »). Quelques tables citent également le **verger pédagogique** et les **fermes populaires**. De plus, les **risques d'inondations** et le niveau de pollution de l'Yvette seront toujours présents selon eux.
Ce qui est incertain	Néanmoins, certains participants indiquent pour leur part ne pas savoir ce qu'il adviendra **des espaces verts et des zones agricoles**, de l'**agriculture** et de l'entretien de **l'Yvette** dans 20 ou 30 ans. Ils ne savent pas non plus quelles seront **les conséquences du changement climatique** sur la Ville de Longjumeau et quel type d'**énergie** sera disponible.
Ce qui aura évolué	S'agissant de ce qui aura évolué sur ces sujets, une partie des tables pensent qu'il y aura **moins d'espaces verts** suite à l'urbanisation et les conséquences du changement climatique notamment (« *Sécheresse et pollution qui impactent les cours d'eau et les espaces verts / Gaz à effet de serre / Pollution* ») et une disparition de certains cours d'eau. *A contrario*, une autre partie pense qu'il y aura une **augmentation de ces espaces** (« *Plus de jardins et potagers partagés afin de consommer ultra local et arrêter la consommation de produits venant d'outre Atlantique / Développement des espaces verts, sources d'ombrage et d'oxygène pour lutter contre les effets du réchauffement climatique* »). Plusieurs tables estiment qu'il y aura **un développement des énergies renouvelables** et du recours à des systèmes de chauffage électrique (« *Les énergies les plus utilisées seront électriques pour les nouveaux logements* »).

Les actions à mettre en œuvre en matière d'environnement, transition écologique, espaces naturels

Parmi les actions proposées en matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels, 17 tables indiquent vouloir des actions visant **la préservation des espaces verts** actuels voire le développement de nouveaux à certains endroits particuliers (« *Maintenir et entretenir les espaces verts publics, les vergers pédagogiques, les jardins populaires et les façades végétales / Protéger le plus longtemps possible les derniers espaces verts / Un maximum d'espaces verts entretenus (square Moulin Saint Martin) Un tier d'espace vert obligatoire dans les permis de construire / Extension des jardins familiaux (développer le circuit court) et Maintien du jardin*

pédagogique et de la ferme / Les parcelles inexploitées/abandonnées devraient devenir des espaces verts ou des jardins ouvriers supplémentaires »). Parmi ces tables, l'une mentionne **la densification** comme moyen d'y parvenir (« *Densifier les habitats pour développer des espaces verts, jardins partagés, …* ») et une autre **la protection des espaces non-bâtis en centre-ville**. Les participants proposent d'arborer la Ville pour créer des **îlots de fraicheur**. Deux tables proposent de créer **une coulée verte** (« *Faire une coulée verte entre toutes les villes de l'agglomération / Une coulée verte qui rejoindrait les différents parcs de Longjumeau* »). 6 tables proposent de **végétaliser davantage la Ville de Longjumeau** (« *Aménagement floral dans la ville (rond-point, …) et planter des arbres / Une ville végétalisée avec des toits terrasses végétalisés* »). Le terme « **ville verte** » revient dans les contributions de 5 tables. Une table propose d'élargir le nombre d'arbres remarquables dans le PLU (« *Le nombre d'arbres remarquables dans le PLU doit pouvoir être élargie et ne pas se contenter d'arbres exogènes* »).

La **préservation des zones agricoles** est également un enjeu pour 8 tables, certaines proposant l'accompagnement de l'activité agricole vers **une agriculture bio et raisonnée** (« *préserver les espaces agricoles avec notamment des cultures maraichères et développement de la vente de produits locaux / Mettre les terres agricoles sous préservation et protection (interdiction perpétuelle de construction) / Maintien des espaces agricoles avec une agriculture plus responsable et naturelle / Agriculture accompagnée en agroécologie et circuit-court* »), d'autre par exemple la **création d'une AMAP** (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) à Longjumeau.

La **préservation des risques** (dont les risques d'inondations et de ruissellement) est un enjeu présent dans quelques contributions. Deux tables proposent pour cela **de limiter l'artificialisation des sols, voire de les désartificialiser**. Une table propose de faire des aménagements au niveau des berges, des ponts, des réserves d'eau et d'adapter toutes les constructions en zone inondable aux risques. Une table aborde la **dépollution de l'Yvette et la lutte contre sa pollution** (« *lutter efficacement contre les pollueurs d'hydrocarbures dans l'Yvette* »), une autre mentionne une meilleure **qualité de l'air**.

Plusieurs actions concernent **la transition vers une ville plus écologique**. 7 tables proposent de façon assez large des actions en lien avec **la transition énergétique**, qu'il s'agisse de la mise en place de **panneaux photovoltaïques**, de la **rénovation énergétique** des bâtiments, de construction de nouveaux **bâtiments passifs**, un **nouveau système d'éclairage**… voire **l'autosuffisance énergétique** de Longjumeau (« *Un contrat énergétique contracté par la municipalité avec profits des Longjumellois « économie pour tous » / Développer la photovoltaïque sur les bâtiments municipaux / Une ville neutre en carbone et libérée des engins à moteur (thermique) / Panneaux solaires sur les toits plats, chauffe-eau solaire, végétalisation des toits / Développement des aides financières pour la transition écologique des logements et Autosuffisance de la ville en matière énergétique / Développer la construction de pavillons et d'immeubles avec des éléments de récupération d'énergie et d'eau et Développer des constructions des immeubles énergétiquement positifs / Eteindre les lumières à partir de 23h, donner choix aux citoyens d'allumer le lampadaire* »). 2 tables proposent aussi de mettre en place des systèmes de **récupération d'eau** de pluie sur les bâtiments.

4.2.4. En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi

Le diagnostic prospectif

Ce qui n'aura pas changé	Pour les participants, ce qui n'aura pas changé dans 20-30 ans en matière d'activités économiques et de commerces ce sont **les zones d'activités actuelles** (« *Vigne aux Loups* »), certaines **entreprises** (« *Sanofi-Synthélabo* ») les **commerces** existants et leur **manque de diversité,** et le **marché Bretten**. Une table pense qu'il y aura toujours une diminution du tissu économique. Peu de tables abordent la question de l'emploi dans cette catégorie, pour les participants la situation de l'emploi est soit incertaine, soit elle va connaitre une évolution dans les prochaines années. Néanmoins, une table indique qu'il y aura toujours du **chômage** et une autre qu'il y aura toujours de l'emploi à **l'extérieur de la commune**.
Ce qui est incertain	L'évolution des activités commerçantes est un enjeu au cœur des interrogations des différentes tables. Ils ne savent pas quel **genre de commerces** on pourra retrouver à Longjumeau, si le cœur de ville et la rue principale seront toujours commerçants et, finalement, ils se questionnent sur la **pérennité des petits commerces**. Le **type d'emploi et l'attractivité futurs** à l'avenir questionne aussi quelques tables.
Ce qui aura évolué	L'avenir des commerces à Longjumeau ne fait pas consensus entre l'ensemble des participants. D'un côté, plusieurs tables indiquent qu'il y aura **une diversification des commerces** à Longjumeau, incluant notamment le développement de **commerces de proximité** (pour 4 tables) et de **commerces de bouche** (pour 1 table). D'un autre côté, 3 tables indiquent qu'il y aura une **diminution du commerce** (« *Moins de commerces, voire disparition / Moins de petits commerces de proximité, notamment dû à l'extension des e-commerces* »). Concernant l'**emploi**, plusieurs tables estiment qu'il va diminuer à Longjumeau, suite notamment à la disparition de l'hôpital (« *Les gros employeurs disparaissent comme l'hôpital / Des métiers actuels qui disparaissent* »). Par ailleurs, deux tables indiquent que le travail va se modifier suite au **télétravail** et au **développement de nouveaux métiers** (« *Des nouveaux métiers/activités qu'on ne connait pas encore* »). Une table note que l'attractivité de Longjumeau risque de diminuer suite au développement des pôles des autres communes (« *face au grand projet de Paris Saclay à Massy* »). Pour une table, de **nouveaux services de livraison** seront développés.

Les actions à mettre en œuvre en matière d'activités économiques, de commerces et d'emplois

Parmi les actions imaginées par les participants en matière d'activités économiques, un nombre important a trait au besoin de services de santé dans la Ville de Longjumeau. La **conservation de l'hôpital** est mentionnée par 6 tables. Il est nécessaire d'anticiper **les besoins de la population vieillissante** cela passe par **la création de plus de places en EPHAD**, de **maisons de santé** (« *Prévoir des centres médicaux délocalisés* ») (évoqué par 4 tables), une aide aux jeunes médecins à s'installer par une fiscalité attractive (pour 1 table), et **faciliter la réactivité des services d'urgence** (pour 1 table). Une table propose également de mettre en place un meilleur contrôle sur l'éthique des pratiques, notamment concernant les seniors.

Plusieurs actions proposées visent à favoriser, diversifier, valoriser les commerces de proximité. Ainsi, il est important de développer des **commerces plus variés** à Longjumeau selon la majorité des tables (« *Plus de variétés de commerces (trop de coiffeurs, agences immobilières et opticiens, …) / Revoir l'attribution des commerces : poissonnerie à réhabiliter, diversifier de nouveaux commerces, revoir les commerces éloignés, aménager des commerces sains / Des immeubles avec des rez-de-chaussée commerciaux (comme à Antony) et des crèches. Une diversité dans les secteurs (pas que des coiffeurs, grecs, opticiens, …) Des boutiques de grandes marques (McDonald's, H&M, un centre-commercial)* »). Pour deux tables cela passe par une **supervision de la part de la mairie** (« *Système de validation des types de commerces (éviter d'avoir que des coiffeurs ou que des kebabs, …) / Une mairie qui s'implique dans la vie commerçante, pour un tissu commerçant diversifié dans son activité et géographiquement* ») ou par **l'encadrement des loyers pour les locaux commerçants** (« *Préempter les locaux pour aider financièrement les nouveaux commerçants* »). Plusieurs tables mentionnent également l'importance de **diversifier géographiquement les commerces** et 7 tables mentionnent le **développement du commerce de proximité**. 5 tables accordent une importance à la **valorisation des produits locaux** (« *Privilégier le circuit-court » / Favoriser la production et la vente locale : réseau de livraison locale* ») et une table propose l'ouverture **d'une épicerie participative et une coopérative locale**. La **redynamisation du marché de Longjumeau** est mentionnée par quelques tables.

Plusieurs tables proposent le **maintien d'équipements sportifs** tels que **la piscine** et le développement de nouveaux comme un **complexe sportif**. Concernant la vie culturelle, certaines tables indiquent vouloir que **le musée et le théâtre** restent présents, et que l'accès à ce dernier soit facilité. 6 tables proposent de **créer de nouveaux espaces culturels** (« *Faire un centre culturel (cinéma, musée, théâtre, maison des jeunes, …) / Transformation de l'ancienne mairie en pôle d'attractivité : jeux, médias, concerts, animations pour les jeunes, bar, restaurant social / Conserver le vie culturelle (théâtre, …) voire la faire évoluer (pas assez de places au conservatoire de danse) et la vie sportive (+ piscine)* »). 3 tables aimeraient également voir **le développement d'animations et d'activités plus festives** dans la Ville (« *Faire revenir les fêtes de la ville : fanfares, concours de vitrine, et une vraie fête des templiers pour retrouver l'âme d'une commune / Animations des rues (Carnaval, défilés, …)* »). **L'aménagement des berges** de l'Yvette et du Rouillon afin de développer des espaces de loisirs est proposé par 6 tables (« *Longjumeau plage / Activités de loisirs sur l'Yvette : piscine, patinoire, « Yvette navigable »* »).

3 tables proposent **des actions spécifiques aux jeunes et aux associations** : créer une salle des associations, établir des associations étudiantes, organiser des événements qui s'adressent spécifiquement aux jeunes et des actions promouvant l'**entreprenariat** des jeunes.

En matière d'emploi, les participants proposent de créer **des zones d'activité** (selon 3 tables), dont **une zone franche** pour inciter les entreprises à venir s'installer (évoqué par 2 tables), créer des **espaces de coworking** (pour 2 tables) et d'**accompagner le développement de structures locales et faciliter et sécuriser l'emploi local** (selon 2 tables).

5. PROPOS CONCLUSIFS

Madame le Maire remercie les participants d'être venus nombreux à la première assemblée du PLU. Elle rappelle qu'il y aura d'autres réunions : le 11 mai après-midi se déroulera l'atelier intergénérationnel et le 24 mai, de 19h à 22h, la deuxième assemblée du PLU à la salle Anne Frank.

Madame le Maire est très heureuse de voir, au travers des contributions, l'intérêt que les habitants portent au PLU et plus généralement à leur ville.

Il est rappelé enfin que pour toutes questions personnelles en lien avec le PLU les participants peuvent s'adresser à la Ville via ce lien : *plu@longjumeau.fr*

6. ANNEXES – LES CONTENUS IN EXTENSO DES FICHES DE CONTRIBUTIONS COMPLETEES PAR LES PARTICIPANTS

6.1. PREMIER EXERCICE : QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Table	Tour de table
1	- Le PLU régit l'ensemble des règles liées à l'aménagement d'une commune : logement, voirie, parkings, écoles, équipements collectifs, axes de circulation, aménagements des cours d'eau, … - On part de l'existant et comment l'améliorer. Vers quoi veux-t-on aller ? Limiter ou aider les voitures ? Bâtiments en hauteur ou pavillon ? Hameaux ou espaces agricoles ou verts ? - Pouvez-vous réaliser un parking juxtaposé à la clinique de l'Yvette pour améliorer le stationnement, qui est pénible. - PLU, projet de ville, occupation des sols, zonage, état des lieux d'un territoire. - PADD plan d'aménagement du développement durable.
2	- C'est le document principal de plan d'urbanisme au niveau local. - Evolution de la ville. - Le PLU est un document qui définit les règles de l'urbanisme d'une commune. - Définition des règles d'urbanisation de la ville suivant les secteurs. De type : règles construction et occupation des sols. - Je ne sais pas.
3	- Un PLU est un ensemble de documents à l'échelle d'une commune et sur celui-ci, il est présenté les aléas, les enjeux et les ambitions des élus pour la transformation des quartiers de la Ville. - Les habitants apprécient la démarche de consultation entreprise par les élus pour le devenir de leur vie de quartier et alentours. - Une commune se construit et se transforme ensemble tant de la part des élus que de la part des habitants.
4	- Comment la ville s'organise, se dynamise, se redessine en inscrivant de nouvelles règles, « normes ». - Comment la ville peut évoluer « communauté de communes » - Définir de nouvelles structures publiques.
5	- Suppose que cela concerne le taux d'occupation du sol, permet de redéfinir les zones protégées contre les constructions, inclus l'organisation des transports en commun, l'entretien de la voirie. - Construction (bâtiments, écoles, routes, parkings), vie sociale, sport, végétation. - Permet de contribuer au dynamisme de la ville, l'architecture, l'amélioration du paysage urbain. - Je pense que c'est un organisme qui va nous permettre de modifier (et améliorer) la ville.
6	- Tour de table : tout le monde connait. - Origine d'Associations de défense de l'Environnement, celle de Monsieur Patrick Damolini et celle de Monsieur Alain Veysset → La prairie en Balizy transformée en parc urbain alors que c'était des prairies exécutoires de boue – urbaniste –. - PLU : artificialisation des sols, le POS n'existe plus. - Kaufman et Broad = 12 000 mètres-carrés de trou rempli de béton pour des parkings souterrains des 311 logements dalle de 12 000 mètres-carrés qui interdit tout arbre possible. Béton jusqu'à la toiture. - Inventaire faune-flore après inventaire arbres remarquables.
7	- Comment réorganiser la ville : hauteur des bâtiments, accès, espaces verts, transports municipaux, équipements sociaux et culturels, écoles piscines communales, autorisation de construction, habitats et commerce. - Services municipaux, santé, la sécurité et la prévention, les accès routiers, le stationnement et le plan de prévention des risques naturels. - Coefficient d'occupation des sols, autorisations de construction
9	- Il s'agit d'un plan, d'une projection pour les prochaines années à propos de ce que la ville souhaite mettre en place pour le territoire. - Majoritairement le bâti, mais concerne aussi les services proposés par la municipalité : gestion des déchets, transports en commun, les espaces verts, …

	- Ce qui en découle a également été évoqué : les taxes d'habitation, prix des différents services, de l'immobilier, …
10	- Définir les règles d'urbanisme par zone - Zones différentes (agricoles/urbaine/naturelle) répertoriées par lettre (NA, VA) - Définition de la constructibilité de chaque zone - Découpage de la carte de la commune en zone/secteurs/parcelles. - Plan de prévention des risques naturels à prendre en compte. - Prendre en compte l'évolution démographique. - Procédure longue à modifier (3 à 5 ans)
12	- Orientations règlementaires du territoire et les enjeux - Plan local d'urbanisme - Grandes orientations locales : grands enjeux pour la ville, la biodiversité, la préservation de l'environnement, … - Ce qu'on peut construire et là où on peut construire. - Quantification : hauteur, densité, … - Organiser la cité dans ces différentes composantes : transport, espaces verts, écoles et commerces - Organisation du territoire de la ville - Règles établies pour les constructions neuves, rénovations à l'échelle de la commune (densité, implantation, matériaux, plantations, énergie, …)
13	- Etablir les règles d'urbanisme de la commune : - Organisation par zone - Aménagement - Quelle densité maximum ? - Voiries. - Impact sur les équipements publics. - Circulation et transports en commun. - Stationnement. - Impact sur terrains actuellement non constructibles. - Commerces, entreprises. - Risques naturels - Tissu associatif.
14	- PLU : Longjumeau et les communes aux alentours. - Modernisation des nouveaux bâtiments pour économie d'énergie et observation des sols. - Traite des normes de construction, aménagements des espaces publics et des espaces verts. Isolation ? Vocation de certains lieux abandonnées ? Plan de circulation ? - Définir les normes de construction, définir les espaces verts et les espaces constructibles à court ou/et long terme. - Place des commerces. Choses de prévue autour de l'écologie et des commerces ? - Mise en place de règles sur les différentes zones, respect des zones agricoles - Lieu, une passerelle, plan d'occupation des sols, les surfaces de permis de construire.
15	- Organisation du constructif de la commune. - Organisation des parcs et jardins. - Association d'idées pour améliorer la vie urbaine de la commune et des quartiers. - Ensemble de projets visant à améliorer la qualité de vie des habitants en réaménageant la ville selon leurs besoins. - Ne sait pas - Déterminer les règles de construction sur la ville et les zones à protéger - Dessiner le paysage urbain - Il permet de faire respecter l'aménagement du territoire décidé par la ville. - Feuille de route pour les promoteurs, les professionnels de l'immobilier et organismes publics.
16	- Uniformisation visuelle

	- Grands enjeux (biodiversité, environnement, mobilité, …). - Normes de sécurité - Dynamisme de la Ville. - Projection des espaces verts, commerces, espaces de construction (ou non), problématique de l'infrastructure. - Définition et emplacements des équipements urbains et espaces verts, orientation sur les droits/permis de construire (où, quand, quoi, comment). - Classement des terres - Artificialisation des sols - Organisation des transports en commun - Quelque chose qui donne une direction, qui vise à évoluer.
17	- Pas de contribution.
18	- C'est l'ensemble des prévisions des développements des terrains d'une ville. - Préparation des projets pour l'avenir de la ville. - Document qui fixe les règles d'orientations et développement de l'aménagement de la ville. - Renseigne sur les droits à construire et les servitudes. - Document à consulter quand on achète une maison, fixe les règles d'expansion et d'occupation des sols.
19	- Aménagement du territoire et agencements de la ville : distribution des eaux, de l'électricité, des espaces verts, la circulation urbaine - Normes de construction - Aménagement des espaces publics - Direction - Zonage des parties de la ville - Contribution au dynamisme de la ville - Aléas et les enjeux - Règles d'urbanisation et d'occupation des sols - Gestion des risques naturels - Préservation de l'environnement - Gestion de la densité de population et des plans de circulation
20	- C'est le plan d'aménagement urbain et la maîtrise de l'urbanisation (voiries, équipements publics, construction, définition des zones constructibles, espaces verts, zones identifiées inondables). - Stratégie de l'urbanisation : c'est l'avenir - Changement dans le plan de circulation - C'est la maîtrise et donc la stratégie de l'urbanisation de notre collectivité territoriale.
21	- Ne sais pas. Voudrais en savoir davantage sur les acceptations de nouvelles constructions, connaissant les difficultés de circulation. - Plan pour l'aménagement de la commune. Il sert à délimiter les zones constructibles, protéger les espaces verts et les terres agricoles. Aménagement de la ville = route, implantation diverses (usines, commerces). - Définir les règles d'aménagement et de construction de la commune (ex : aménagement des pavillons : clôture, véranda et pour les immeubles : hauteur, aspect extérieur). Définir les normes écologiques de la commune. - Déterminer les besoins des habitants d'une commune en matière d'habitat, d'environnement, de transport, de réseau routier, de possibilités d'intégration d'entreprises, de loisirs (stade, piscine, espaces dédiés). - Choisir dans un cadre général d'éventuel zones agricoles et choisir de préserver les espaces verts. - Il doit suivre le PCAET définit par l'agglomération pour planifier la transition écologique et la résilience.
22	Pas de contribution.
23	- Cahier des charges qui définit les règles de construction dans une zone et les limites de construction. - Respect des espaces verts aménagement. - Détermination des zones avec des obligations (et interdiction). - Droits et devoirs des deux parties urbanisation - Habitat et aménagement des espaces verts + Plan de circulation

6.2. LES GRANDES EVOLUTIONS DE VOTRE VILLE

Table 1	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les besoins des habitants. - La rivière sera toujours là.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Le climat avec ses risques d'inondation et de sécheresse. - Une éventuelle augmentation de l'espérance de vie qui s'accompagnera d'une augmentation des cas d'Alzheimer avec un manque d'établissement et de personnel pour les accompagner. - La diminution des supermarchés, avec plus de commerces de proximité - Une meilleure isolation des logements
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les problèmes de stationnement et de circulation
	On ne sait pas trop : - Le télétravail, quelle incidence sur la circulation ?
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Des nouveaux moyens de livraison
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - L'Yvette
	On ne sait pas trop : - Les inondations
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Le bâti en zone inondable - Développement des espaces verts, sources d'ombrage et d'oxygène pour lutter contre les effets du réchauffement climatique
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :*
	On ne sait pas trop : - Quel type d'emploi a besoin Longjumeau ? - La rue principale retrouvera-t-elle des commerces de proximité ?
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Diversification des commerces de la rue principale
Table 2	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Patrimoine protégé
	On ne sait pas trop : - Ancien Habitat protégé par le patrimoine. Comment le réhabiliter ou le reconstruire ? - Commerces de proximité pour consommer local et les produits de nécessité - Existe-t-il encore des sols disponibles pour construire des nouveaux logements ? - Avons-nous des espaces suffisants pour construire des nouvelles écoles ? - Pourquoi autant de monde traverse Longjumeau, comment l'éviter ?
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Des résidences à démolir ou à améliorer - Isolation et énergie - Infrastructures et circulation - Augmentation de la population - Une nouvelle piscine incluant des espaces détentes
	Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :

En matière de mobilités et de stationnement	- Des grands axes routiers qui ne peuvent pas changer dû à la construction du centre-ville.
	On ne sait pas trop : - Possibilité d'un parking au centre-ville
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Mobilité en deux-roues, de type vélo : plus de pistes cyclables. - Stationnement autour du théâtre - Des nouvelles lignes de navettes gratuites pour distribuer les zones pavillonnaires vers le centre-ville - Des bornes électriques pour les stationnements des véhicules électriques.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La ligne/gare puisque le tram train est sur la fin. - Le pont des templiers. - L'Yvette sera toujours là
	On ne sait pas trop : - Manque de fleurs et décoration florale (rond-point) - Espace naturel à développer ex : ruches pour la vente de miel - Zones de friches industrielles à réhabiliter
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Moins d'espace vert. Les champs de culture vont disparaitre. - Des zones piétonnes - Les véhicules interdits en centre-ville, ou autorisation pour les véhicules électriques
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Pas assez d'espaces pour développer des activités industrielles
	On ne sait pas trop : - Apparition de commerçants de proximité pour consommer local et des produits de nécessité dans chaque quartier - Réhabilitation de l'hôpital public pour garder de l'activité ? - Comment être vigilant sur la qualité des produits de consommation vendus par nos commerçants ?
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Des nouveaux services de livraison - Des espaces de coworking pour le télétravail
Table 3	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Quartier pavillonnaire
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : Nouveaux logements dans les quartiers sud
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans :* - Nouvelles places de stationnement
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Bois des templiers - Parc Nativelle - Arboretum - Lac de la Plaine de Balizy
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Disparition du Rouillon et de la rivière morte - Rétrécissement de la zone agricole aux abords de la clinique de l'Yvette.
	Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :

En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	- Certains commerces dans le centre-ville
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Diversité plus importante des commerces dans le centre-ville. - Obligation d'implantation de nouveaux commerces
Table 4	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Bâtiments publics - Patrimoine culturel (« église ») - Caserne des pompiers - Les écoles
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Plus de bâtiments - Plus de logements éco-responsables
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les gares encadrantes
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Plus de bornes électriques - Développement du vélo
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les cours d'eau l'Yvette et Morteau toujours présents mais flux plus importants - Stabilité des espaces verts à préserver
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans :* - Hôpital - Des commerces plus diversifiés
Table 5	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le cimetière - L'église - Les centres historiques - L'espace Mandela - Le théâtre
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Le dynamisme du centre-ville (moins de coiffeurs et de grecs) - Les zones à risque d'inondation - L'hôpital
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le parking du centre-ville
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Plus de zones cyclables - Changement des arrêts de bus : pour qu'ils ne bloquent plus la route, danger pour la sécurité des passagers car ils sont au bord de la route (au lieu d'être en retrait).
En matière d'environnement,	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le pont des Templiers

de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	- Le parc Nativelle - Les arbres près des ruches
	On ne sait pas trop : - Le bois des templiers - Champs et espaces autour du plan d'eau
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - La plaine entre le stade et Balizy, les champs.
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les 20 000 grecs dans la même rue - Le musée restera là
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Le centre-ville : moins de coiffeurs et plus de centres d'activités.
Table 6	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les zones de Balizy et Gravigny resteront à dominante pavillonnaire et d'autres quartiers à Longjumeau (rues des Fleurs, …) - Classement maintenu de la Grande Rue.
	On ne sait pas trop : - Quel aménagement pour les zones agricoles ? - Y-aura-t-il des parcs, nouveaux espaces verts publics ?
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - L'urbanisme du centre-ville avec un projet moderne cohérent et maîtrisé. - Les zones pavillonnaires le long des voies vont évoluer vers du collectif. - Classement menacé ? Risque de destruction du patrimoine architectural et historique. - Conservation du marché.
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La problématique des voitures et des embouteillages sera toujours présente.
	On ne sait pas trop : - Pistes cyclables.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Aménagement et partage des voies de circulation entre les différentes modes de circulation. - Couplage entre les transports locaux et les métros/trams.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - L'Yvette sera toujours là. - Les espèces adaptées à l'urbanisation. - Les zones protégées comme le bois de Balizy. - Il restera des espaces verts de plus réduits : jardins et parcs publics.
	On ne sait pas trop : - La qualité de l'eau.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Avec l'urbanisation et la densification : artificialisation et inondations accrues. - La biodiversité risque de disparaitre ou des isolats, des habitations très réduites. - Les arbres pour lesquels l'urbanisation les fait disparaitre = soi-disant très malades mais gêne pour les travaux - Les espaces verts en superficie globale réduits radicalement - Evolution des zones agricoles
En matière d'activités économiques, de	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Sanofi Synthélabo - Commerces de bouche

commerces et d'emploi	- Commerces liés à l'alimentation de proximité. - L'emploi extérieur à la commune
	On ne sait pas trop : - Les pharmacies - Les services médicaux
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Les gros employeurs disparaissent comme l'hôpital - Les zones industrielles anciennes - Les activités agricoles en diminution - Certains commerces (évolution de la nature des commerces) - Artisanat, emplois locaux.
Table 7	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Plain de Balizy - Quartiers résidentiels avec jardins - Quartiers historiques - Monuments - Axe principal de la grande Rue - Champlan Chilly - Ligne de chemin de fer - Stade, crèche, lycée - Champs
	On ne sait pas trop : - Gendarmerie - Pompiers - Piscine - Taille des écoles - Centres de loisirs - Hôpital
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Ligne de train C n'ira plus à Paris - Transformation hôpital
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Engorgement de la Rue principale
	On ne sait pas trop : - Grandes rue François Mitterrand - Gestion des transports en commun, circuit, fréquence - Vélo
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Accès sécurisés pour les trottoirs - Réouverture de la Rue du Canal - Terrain vague Effiat/Michel de Gaillard à transformer en parking - Plus de vidéo surveillance - Plus de transports direction Paris transversaux - Transports électriques
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Vergers pédagogiques - Fermes - Jardins populaires - Propriétés avec jardin
	On ne sait pas trop :

(espaces verts, cours d'eau, …)	- Entretien Yvette - Drainage des bernes - Propreté
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Lumière bleue sur les passages protégés - Eclairage canal de l'Yvette vers Chaux-les-Château. - Espaces verts publics
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les commerces
	On ne sait pas trop : - Kebab ?
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Plus de diversité dans les commerces - Commerce de bouches : habillements, chaussures, droguerie, mercerie. - Equipements culturels
Table 9	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - L'accès à l'eau et à l'électricité. - Les services publics resteront probablement (police, école, poste, …)
	On ne sait pas trop : - Le degré d'aménagement piéton de la ville
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - L'hôpital et la clinique. Plus de services médicaux et centres de soins. - Beaucoup plus de logements (à la place des champs)
En matière de mobilités et de stationnement	*On ne sait pas trop :* - La gestion des flux et le types de transports exploités en centre-ville. - La qualité des stationnement
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le patrimoine historique de la ville : l'église, le bois des templiers (sa surface), le parc du stade.
	On ne sait pas trop : - Les cours d'eaux et ses aménagements.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Plus de jardins et potagers partagés afin de consommer ultra local et arrêter la consommation de produits venant d'outre Atlantique. - Développement de commerces de produits locaux (marchés, …) - Utilisation des énergies renouvelables beaucoup plus conséquente à l'échelle de la ville et particuliers. - Beaucoup moins d'espace vert : champs, mais pas nécessairement moins de biodiversité (technologie).
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les pôles d'activités évoqués seront toujours présents (pharmacie, logistique, événement)
	On ne sait pas trop : - Plus ou moins de commerces au final et par extension d'emplois.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Formes de taxes en fonction de la transition environnementale et énergétique. - Moins de petits commerces de proximité, notamment dû à l'extension des e-commerces.
Table 10	

En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le centre-ville - La présence de résidences sociales importantes (Bel-Air, la Rocade, …) - La poste - Le théâtre
	On ne sait pas trop : - Le centre de secours (pompiers)
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - La disparition de l'hôpital - Le circuit et la gestion des déchets - La réouverture de la piscine
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les embouteillages - Le manque de parking
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Beaucoup plus de transports électriques
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le parc Nativelle - Le Bois des Templiers - Les autres squares - La prairie - L'Yvette
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Le climat - Les véhicules - Les modes de transport en général - Les luminaires de l'éclairage public
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le marché Bretten - La vigne aux Loups - Les zones d'activités mais pour d'autres activités
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Moins de commerces (voire disparition) - Des commerces de proximité en centre-ville - La nature - La façon de travailler des employés
Table 12	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Maintien des grands ensembles - Réseau des voies - Toujours une ville de transit entre Massy et N7 (Morangis).
	On ne sait pas trop : - Place Steber ?
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Disparition de certaines zones pavillonnaires (ex : la Gare, la zone Emmaüs) - Densification des abords de la N20 – urbanisation, transformation en boulevard urbain. - Couverture éventuelle des grands axes routiers - Construction de petits immeubles modernes aux normes énergétiques modernes en lieu et place de logements vétustes. - Rénovation thermique des commerces.
	Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :

En matière de mobilités et de stationnement	- Ligne C ?
	On ne sait pas trop : - Orly ? - Transfert liaison Longjumeau et Plateau de Saclay
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Arrivée du tram - Plan de circulation ? - Moins de voiture en circulation - Adaptions des parkings aux voitures non thermiques. - Proposition d'offre d'habitations agréables = ville résidentielle. - Augmentation de l'offre de transport.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Plaine de Balizy - Stade
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Réhabilitation de l'habitat ancien - Végétalisation des berges de l'Yvette
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Rue commerçante ? - Quid de l'avenue de la Vigne aux Loups ?
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Télétravail - Modernisation du marché
Table 13	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Superficies de la commune - Patrimoine
	On ne sait pas trop : - Densité de la population
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Moins de constructions anciennes. - Quartier Sud.
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Grands axes routiers
	On ne sait pas trop : - La circulation
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Tracé de l'Yvette - Zones protégées
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Pollution - Nuisances sonores - Déchets ménagers - Consommation énergétique
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Préservation du centre-ville (grande Rue)
	On ne sait pas trop : - Zones d'activité
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans :

	- Commerce - Télétravail
Table 14	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Population
	On ne sait pas trop : - Surfaces constructibles - Densification - Vieillesse des bâtiments.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Isolation - Alimentation énergétique - Plus de gaz - Obligation de rénover et isoler les bâtiments.
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - L'Yvette - La N20 - La A6 - Pas possible de creuser
	On ne sait pas trop : - La ligne T 12
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Electrification des véhicules - Mobilités douces (vélo, trottinettes, …) - Développement Saclay/Orly - Transports autonomes
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Risques d'inondations de l'Yvette.
	On ne sait pas trop : - Types d'énergies disponibles
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Gaz à effet de serre - Canicules
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*On ne sait pas trop :* - Commerces de proximité
Table 15	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La piscine
	On ne sait pas trop : - Qui prendra les décisions pour la ville / Qui aura le pouvoir de décider
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Constructions plus écologiques, à basse consommation
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans :* - Moins de stationnement - Les transports en commun avec des trajets modifiés - Plus de voitures (+) - La source d'énergie des véhicules

	- Plus de parkings à vélo (+)
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La rivière - Le centre-ville
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Moins de champs/espaces agricoles - Population plus dense - Plus de construction urbaine (+) : + de bruits, + de circulation, + de pollution
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La Place du Marché / marché local - Commerces de proximité alimentaire/alimentation
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Les entreprises présentes à Longjumeau - Des nouveaux métiers/activités qu'on ne connait pas encore - Des métiers actuels qui disparaissent
Table 16	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les façades qui se dégradent
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Largeurs des rues donc difficulté de mobilité piéton - Les gares n'auront pas changé
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Arrivée du Grand Paris
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le cours de la rivière - Le bord de la rivière toujours autant bétonné
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Densification du bois des Templiers
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - On a peur : toujours autant de kebabs/épiceries/banques/opticiens dans la grande Rue. - Tissu urbain trop peu diversifié - Aucune aide de la municipalité pour aider les projets nouveaux en termes de commerces
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Si on continue comme ça : absolument rien, si ce n'est une régression.
Table 17	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Mixité des logements
	On ne sait pas trop : - Evolution de la population (démographie)
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Modernisation de l'habitat
En matière de mobilités et de stationnement	*On ne sait pas trop :* - Augmentation des transports en commun
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Augmentation des voies de circulations douces

	- Fluidification des voies de circulation - Diminution des déplacements dû à l'augmentation du télétravail
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Prairies de Balizy - Bois des Templiers - Niveau de pollution de l'Yvette
	On ne sait pas trop : - Autres espaces verts créés ?
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Ville résidentielle
	On ne sait pas trop : - Centre-ville - Cœur de ville toujours commercial ?
Table 18	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - On aura toujours besoin de place de stationnement
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Les petits collectifs vont remplacer les maisons individuelles. - Imposition de règles à la construction. - Développement des commerces de proximité. - On aura besoin de nouvelles sources d'énergies. Les zones de production d'énergie vont changer le paysage et ajouter des nouvelles contraintes d'urbanisme - Augmentation de la pollution
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - On aura toujours besoin de circuler et de places de stationnement.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Il y aura moins de voiture. - Il y aura plus de liaisons douces.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - On aura toujours besoin d'espaces verts.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Amélioration de la qualité de vie dans la ville. - Impact du changement climatique (vagues de chaleur, inondations, …)
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans :* - Développement des commerces de proximité
Table 19	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Nécessité de construire pour satisfaire aux besoins.
	On ne sait pas trop : - Maintien des zones pavillonnaires. - Transformation des zones d'activités en zones d'habitations - Conservation des grands ensembles d'habitations (zone sud)
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Définition et vision de la propreté

	- Répartition plus exigüe des espaces par pavillon : zones pavillonnaires plus denses et plus sensées.
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Densité du trafic. - Besoins de stationnement.
	On ne sait pas trop : - Développement des pistes cyclables et promotion des véhicules propres. - S'orienter vers un centre-ville piétonnier - Développement des moyens de transport navette - Stationnement possible pour accéder aux commerces.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Prise en compte dans les décisions de la pollution et qualité de l'air. - Vœu pieux : développer et sécuriser la circulation des vélos.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Cours d'eau - Bassins de rétention - Risques d'inondation
	On ne sait pas trop : - Impact du changement climatique - Augmentation des habitations risque de faire diminuer les espaces verts.
Table 20	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les zones protégées et inondables.
	On ne sait pas trop : - Le centre-ville - La gare
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Destruction des zones résidentielles pavillonnaires. - Construction d'immeubles de 3-4 étages.
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les rues - Le réseau routier
	On ne sait pas trop : - La fréquence de la ligne C - La circulation routière - L'évolution du réseau ferroviaire
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Le stationnement résidentiel et visiteur - Les zones de covoiturage - Augmentation des navettes et des bus - Les zones vélo - Zone électrique plus étendue.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La plaine de Balizy - Le bois des Templiers
	On ne sait pas trop : - Le devenir des zones agricoles (vers la clinique)
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Aménagement des cours d'eau pour éviter les inondations - Voirie douce (pas de voiture)

En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Restera une ville dortoir.
	On ne sait pas trop : - Pérennité des petits commerces - Genre de commerce (évolution des mentalités)
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - L'attractivité (positive ou négative) - Evolution du tissu commercial
Table 21	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Des cités anciennes (grands ensembles comme la Rocade et Bel Air) inadaptée au bien être, au bon vivre
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Densification - Isolation des habitats - Moins de pavillons et plus d'immeubles - Disparition de l'hôpital de Longjumeau
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - L'étroitesse de certaines rues anciennes (ex : avenue François Mitterrand)
	On ne sait pas trop : - Plus de circulation à vélo et à pied. - Renoncement à la voiture individuelle.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La surface de la commune
	On ne sait pas trop : - Agriculture préservée ? - Agriculture transformée vers du bio et de la permaculture
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Sécheresse et pollution qui impactent les cours d'eau et les espaces verts. - Isolation des habitats (remise aux normes). - Nouveaux modes de déplacement - Modes de consommation plus économique - L'équipe municipale
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Le chômage - Les petites retraites
Table 22	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La circulation urbaine : on part sur une idéologie de moins de transports en voiture. - Depuis 40 ans la voirie n'a pas changé. - Les places de parkings - Prendre le temps d'entretenir et de retrouver la place de la nature (ex : retrouver les anciens flux et réseaux d'eau pour les fleuves).
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Plus de mixité en centre-ville - Le type de grand ensemble : changement dans la façon d'aménager. - Changement dans le mode de consommation - + de panneaux solaires
	Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :

En matière de mobilités et de stationnement	- Changer le sens de circulation qui permettrait d'enlever les bouchons au centre de Longjumeau. - Les places de parkings - Les bruits du centre-ville. - Les bus.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Changement dans le mode de transport au centre-ville. - Les bus seront plus écologiques et moins bruyants - Des trams qui relient les gares aux lignes de bus. - Plus de moyens de transport comme les vélos et les trottinettes électriques.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les monuments historiques - Les espaces verts clés de la ville - Le mode de consommation des grands ensembles. - Les réseaux des fleuves - Le relief
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Les énergies les plus utilisées seront électriques pour les nouveaux logements - Espace et agencement - L'hybride est et sera le moyen le plus efficace de répondre à la demande, il faudra plus de synchronisation au niveau de l'énergie.
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La diminution du tissu économique. - Diversité des commerces. - La belle structure de Sanofi ! - Certains commerces de bouche.
	On ne sait pas trop : - L'agriculture restera ou laissera la place à des immeubles.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Le niveau de l'emploi va disparaitre. - Disparition de l'hôpital de Longjumeau. - Régression de l'attractivité de Longjumeau face au grand projet de Paris Saclay à Massy - Revenir à une ville de fonctionnement rural avec le développement de l'agriculture.
Table 23	
En matière d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Besoin de logement en immeubles. - La répartition de la population
	On ne sait pas trop : - Qualité de vie dans les écoles et le bâti. - Aménagements handicaps.
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Le type de population - Qualité de l'habitat neuf - Rénovation de l'habitat - Aménagement des voiries et des voies de circulation
En matière de mobilités et de stationnement	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Besoin de transports en public.
	On ne sait pas trop : - Stationnement handicapé - Changement dans les règles de places de parking dans la rue. - Les structures accueillant du public.

	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - + de difficultés de circulation - Changement dans les modes de déplacements. - Agrandissement et accélération des plages de circulation des transports en commun. - Education aux alternatives collectives. - Dégradation de la circulation voiture.
En matière d'environnement, de transition écologique et d'espaces naturels (espaces verts, cours d'eau, …)	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - Les risques d'inondation
	On ne sait pas trop : - Pérenniser de la plaine de Balizy - Les zones protégées et agricoles
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Besoins de plus d'espaces verts - Gestion du bruit
En matière d'activités économiques, de commerces et d'emploi	*Ce qui n'aura pas changé dans 20 ou 30 ans :* - La présence d'un marché
	Ce qui aura changé dans 20 ou 30 ans : - Commerces de proximité, producteurs locaux - Redynamisation de Balizy.

6.3. CE QUE VOUS SOUHAITEZ POUR VOTRE VILLE ET LES ACTIONS POUR Y PARVENIR

Table 1	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Une ville à taille humaine, sans embouteillage avec des habitations collectives ou individuelles ne dépassant pas 4 étages et suffisamment d'espaces verts et d'équipements collectifs pour satisfaire toute la population, notamment la jeunesse. Sans augmenter les impôts et appauvrir la population.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Détruire les très grands immeubles pour les remplacer par des immeubles de 3 étages avec des espaces verts et des parkings adaptés. - Conserver l'hôpital pour répondre aux besoins de santé de la population et prévoir des centres médicaux délocalisés. - Penser aux routes avant les habitations - Protéger le centre-ville et les maisons restantes ou le transformer – Construire la ville sur la ville. - Ne pas impacter les valeurs des maisons proches ou collées aux futurs OAP ou changement de densité entrainant des mutations des habitations. - Prévoir encore plus de places d'EPHAD pour répondre à l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes.
… mobilité et stationnement ?	- Augmenter le nombre de navettes pour desservir les quartiers éloignés avec le centre-ville, les gares ou les arrêts de bus. - Mettre des pistes cyclables OK, mais respecter les conditions de sécurité pour tous et qui ne doit pas créer plus d'embouteillages. - Réduire la circulation dans le centre-ville - Créer un accès dédié pour la N20 / Empêcher vraiment le passage des camions. - Mettre les trottoirs aux normes (circulation poussette, PMR, …) - Créer des espaces piétons protégés - Faire respecter les limites de vitesse - Refaire les marquages au sol (ex : pour les passages piétons) et entretenir les chaussées. - Construire un parking aérien sur 3 ou 4 niveaux à l'emplacement du parking qui se trouve en face du conservatoire de musique pour permettre aux personnes venant au théâtre de Longjumeau de pouvoir se garer, les habitants de Longjumeau comme ceux des communes voisines. Ceci est important pour le rayonnement culturel de la ville.
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Protéger le plus longtemps possible les derniers espaces verts. - Désartificialiser les sols. - Rendre de l'espace à la rivière. - Protéger les espaces non-bâtis en centre-ville ou transformer le centre-ville par le renouvellement du bâti. - Ne pas créer des projets aussi denses et aussi laids que le projet Kaufman en cours.
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Redévelopper la zone d'activité pour créer des emplois. - Diversifier les commerces. - Rendre la grande Rue à ses habitants pour les commerçants. - Pérenniser l'hôpital ou un modèle économique viable.

Table 2	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Réinventer la nature dans notre vie autour d'une ville avec moins de véhicules et en limitant les déplacements longs et pouvoir circuler en sécurité et un centre-ville attractif.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Réhabilitation des anciens logements/bâtis - Autoriser les améliorations ou reconstruction des bâtiments proche des monuments historiques. - Redéfinir la circulation de la ville - Eviter de construire des grands ensembles. - Limiter la circulation - Penser la ville en tenant compte des déplacements et créer une fluidité des grands axes. - Conserver les espaces sportifs.
… mobilité et stationnement ?	- Zone piétonne au centre-ville une fois/semaine au minimum. - Développer des zones de stationnement supplémentaires incluant des bornes pour véhicules électriques. - Développer les circuits de la navette. - Stationnement à chaque gare adaptée à l'affluence et gratuit. - Rendre accessible Paris par les transports de façon plus directe avec un temps de trajet de moins de 1 heure - Une rotation de bus à ajouter vers les zones d'emploi.
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Aménager les berges - Aménagement de pistes cyclables. - Aménagement floral dans la ville (rond-point, …) - Planter des arbres, continuer à en planter. - Conserver les espaces agricoles
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Réhabilitation de la rue principale (grande Rue) des façades vieillissantes. - Développement des commerces de proximité dans chaque quartier.
Table 3	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Longjumeau : une ville dynamique, écologique et durable.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Aménagement du centre-ville. - Moins de grands immeubles. - Reconsidérer l'insalubre pour des lieux de vie accueillants. - Aménager de nouveaux logements étudiants.
… mobilité et stationnement ?	- Aménagement de nouvelles pistes cyclables et voies piétonnes. - Revoir le stationnement. - + de navettes dans la ville - Revoir l'accessibilité aux PMR
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Développer plus d'espaces de verdure - Aération de la ville (notamment du centre-ville) - Création d'espaces de convivialité - Préserver les espaces des nouvelles ambitions de logement. - Propreté dans la ville.
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Revoir l'attribution des commerces - Conserver le groupe hospitalier et restaurer sa valeur ; - Poissonnerie à réhabiliter

	- Diversifier de nouveaux commerces - Revoir les commerces éloignés. - Aménager des commerces sains - Revoir les installations sportives (ex : piscine) - Etablir des associations étudiantes. - Etendre les commerces dans tous les quartiers de la ville. - Investir les jeunes dans la vie quotidienne. - Produits de proximité.
Table 4	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Une ville verte et dynamique
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Un complexe sportif
… mobilité et stationnement ?	- Développer la mobilité vélo avec des pistes cyclables. Rejoindre le haut de Longjumeau et devant la clinique de l'Yvette. - Développer les bornes pour recharger les voitures électriques. - Moins de voitures polluantes.
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Préserver la Plaine de Balizy - Chauffage des maisons, bâtiments publics rénovation ? - Végétaliser les bâtiments municipaux. - Un contrat énergétique contracté par la municipalité avec profits des Longjumellois « économie pour tous ».
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Dynamiser le commerce de proximité et le diversifier.
Table 5	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Plus d'entreprenariat de la part des jeunes, une ville dynamique comme les villes autour, avec des commerces de proximité, des activités sociales et sportives. Plus de pistes cyclables et d'espaces verts. Il est nécessaire que Longjumeau soit une ville connectée. Plus d'évènements qui intéresseraient tous les jeunes, de tout âge, surtout ceux Rocade et Bel-Air. Une ville où on se sent en sécurité. Slogan : Longjumeau, la nouvelle ville verte et connectée de demain.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Définir un standard pour les nouveaux immeubles (tous les immeubles sont différents de A à Z). - Le taux d'occupation des sols soient négatifs (POS et COS). - Radar de nuisance sonore - Plus de sécurité : trop de trafic de drogues, squat des caves à la résidence des Côteaux, personnes bourrées dans le centre-ville le soir. - Plus de caméras utiles. - On aimerait que le musée soit toujours là. - Faire un centre culturel (cinéma, musée, théâtre, maison des jeunes, …)
… mobilité et stationnement ?	- Plus de pistes cyclables - Désengorger les axes du centre-ville - Plus de transports publics pour aller à Paris rapidement - Plus de parkings (surtout pour l'hôpital et la clinique) - Agrandissement des routes et des espaces piétons. - Augmenter la surface des parkings (en hauteur et en sous-sol).

… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Avoir des rues propres, des trottoirs mieux aménagés (avec de la verdure). - Plus d'immeubles « vert » avec de la végétation - (Tout dépendra des élections présidentielles) piste en contrepartie du RSA. - Energie solaire pour les éclairages des routes, plus de branchements électriques pour les véhicules. - Plus d'éclairages pour les passages piétons la nuit (ex : lumière au sol) - Avoir un programme de récupération des eaux de pluie pour arroser.
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Des immeubles avec des rez-de-chaussée commerciaux (comme à Antony) et des crèches. - Une diversité dans les secteurs (pas que des coiffeurs, grecs, opticiens, …) - Des boutiques de grandes marques (McDonald's, H&M, un centre-commercial) - Plus de maisons de santé (dentiste, ORL, …)
Table 6	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Réveil de Longjumeau, la belle endormie
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Aménagement maitrisé des zones agricoles entre les hameaux et la ville
… mobilité et stationnement ?	- Un réseau de transport local connecté ou métro/tram - Petit parking extérieur ou centre-ville (Périphérie)
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Prévention inondations : aménagements des berges, des ponts, des réserves d'eau, toute construction en zones inondables adaptée aux risques - Permis d'abatage obligatoire pour les arbres de haute tige. Le nombre d'arbres remarquables dans le PLU doit pouvoir être élargie et ne pas se contenter d'arbres exogènes. - Un maximum d'espaces verts entretenus (square Moulin Saint Martin) - Un tier d'espace vert obligatoire dans les permis de construire.
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Retour de commerces de proximité diversifiés. - Evolution des industries implantées et à plus forte valeur ajoutée.
Table 7	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Vivre en harmonie dans la ville tant sur le plan esthétique, commerces, santé, services culturels et espaces verts. Redonner à Longjumeau son attractivité, son dynamisme et son confort de vie pour toutes les générations confondues, et en toute écologie.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Privilégier le stationnement pour les riverains. - Assouplir le POS pour les logements anciens. - Ouverture d'esprit. - Ne pas supprimer les pavillons avec jardins pour les remplacer par des immeubles - Maintien de l'hôpital et de la piscine. - Plus de poubelles.
… mobilité et stationnement ?	- Plus de transports vers Paris, des transports transversaux. - Accessibilité aux PMR. - Contrôler les stationnements permanents et privilégier les riverains. - Limiter la vitesse en centre-ville - Accès sécurisés pour les piétons - Abris bus pout tous types de transports avec des bancs - Navettes vers le théâtre (Balizy, Champlan, …)
… environnement, transition écologique,	- Désengorger le centre-ville des véhicules polluants.

espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Privilégier les lumières bleues sur les passages protégés (bien vu, plus économique et plus écologique). - Eclairage canal de l'Yvette vers Saulx-les-Chartreux - Maintenir et entretenir les espaces verts publics, les vergers pédagogiques, les jardins populaires et les façades végétales. - Supprimer les pancartes biodiversité et semer.
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Théâtre et cinéma. - Diversité des commerces et des services. - Plus de variétés de commerces (trop de coiffeurs, agences immobilières et opticiens, …) - Améliorer les connexions avec les zones industrielles et commerciales des communes voisines par un transport adapté. - Maintenir le marché. - Animations des rues (Carnaval, défilés, …).
Table 9	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Environnement : préserver les espaces verts voire les augmenter. Santé : plus de services et d'accessibilité avec un meilleur contrôle sur l'éthique des pratiques, notamment concernant les seniors. Emploi : développer et améliorer l'accès à l'emploi pour les Longjumellois. Mobilité : Mieux desservir les quartiers, notamment excentrés et idéalement réduire le trafic automobile des particuliers. Facilité la réactivité des services d'urgence (police, pompiers, …) Accompagnement de la mairie pour faciliter les services de livraisons de marchandises privées. Déchet : processus de collecte et gestion des déchets.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Solution unique pour la gestion et le tri des déchets. Un système souterrain d'achèvement de déchets vers la déchetterie/centrale.
… mobilité et stationnement ?	- Voies spécialisées pour les transports en communes : + de navettes et donc + efficaces au niveau des flux
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Végétaliser les toits notamment des bâtiments peu esthétiques
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Aider les jeunes médecins à s'installer par une fiscalité attractive - Créer une zone franche pour inciter les entreprises à venir s'installer
Table 10	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Une ville propre, sûre, dynamique, avec des îlots de fraicheur et des services publics en adéquation avec la population.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Moins de résidences massives et inesthétiques - Reconstruire une piscine « écologique »
… mobilité et stationnement ?	- Un grand parking à côté de la Clinique de l'Yvette - Agrandir le parking de Balizy - Moderniser la rue François Mitterrand
… environnement, transition écologique, espaces naturels	- Maintenir la prairie et les champs agricoles. - Agriculture raisonnée et bio

(espaces verts, cours d'eau) ?	
… activités économiques, commerces, emploi ?	- La place Charles Steber transformée en une grande place piétonne avec des restaurants/terrasses autour (centre-ville vivant)
Table 12	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	« Mixité Moderne » Pas d'avion, pas de voiture, ville végétalisée, 100% de pistes cyclables. Circulations douces, ville de proximité. « Tout faire à Longjumeau ». Supprimer les ghettos (ex : Massy). Retour à la nature. Ville d'accueil humaine et sociale.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Favoriser la mixité sociale - Favoriser les échanges entre la population des différents quartiers
… mobilité et stationnement ?	- Pistes cyclables 100% - Longjumeau : la ville du Postillon, patrie du cheval
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Toits terrasses végétalisés - Plus de zones plantées - Créer des zones vertes de tranquillité - Créer des espaces d'échanges agréables - Des espaces verts à Bel Air et Rocade - Enfouissement des réseaux - « Longjumeau plage », baignade à Balizy
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Créer un quartier pôle d'attraction (Massy) - Théâtre multifonctions, type drugstore, multimédias - Transformation de l'ancienne mairie en pôle d'attractivité : jeux, médias, concerts, animations pour les jeunes, bar, restaurant social - Espaces de coworking
Table 13	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Vu les centres d'emploi que deviennent Massy et Saclay, augmenter l'attractivité de la commune et dynamiser le commerce et l'artisanat.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Services publics dimensionnés - Piscines écologiques
… mobilité et stationnement ?	- Plan de circulation à revoir - Interconnexion pistes cyclables - Sévériser les règles de stationnement - Parking sécurité pour les cycles, les vélo-cargos - Bornes de recharge pour les véhicules électriques
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Développer la photovoltaïque sur les bâtiments municipaux - Extension des jardins familiaux (développer le circuit court) - Maintien du jardin pédagogique et de la ferme
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Marché à redynamiser - Diversifier les commerces - Attirer les franchises - Privilégier le circuit-court

Table 14	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Une ville neutre en carbone, conviviale, avec de la biodiversité, libérée des engins à moteur (thermique), où il est facile de circuler à pied et en circulation douce.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Bifurcation au sud - Décharger trafic est/ouest - Remettre en place la piscine - Aménager la ville à la population vieillissante
… mobilité et stationnement ?	- Liaisons vélo (Plaine Balizy/bassin de Saulx) - Créer des zones piétonnes - Moins de voiture (faciliter les autres moyens de transport) - Piétonniser la rue centrale (centre-ville), mise en place de stationnements et d'accès à celui-ci (navette autonome) - Liaison directe entre gare et centre-ville (navette=)
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Garder un maximum d'espaces verts - Aménager les ressources naturelles - Moins de nuisances sonores - Limiter le trafic aérien, le couvre des heures de vol - Ville verte, consommation zéro carbone
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Plus de diversité des commerces - Favoriser la production et la vente locale : réseau de livraison locale - Espaces de convivialité (intergénération) - Conserver un hôpital de qualité/digne - Conserver et améliorer le marché
Table 15	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	+ écologique, + aérée, + esthétique, + verte, - de densité, - bétonnée, + humaine, tenant compte de l'avis, des besoins et des préoccupations des habitants.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Rouvrir la piscine - Réhabiliter tous les bâtiments construits avant 1970 en mettant en place un crédit/prêt à taux zéro pour les propriétaires ou un fond local/aide au financement - Faire des immeubles non massifs, à taille humaine, non densifiés, intégrant systématiquement de la verdure. - Tenir compte de la circulation piétonne et des véhicules - Consulter les citoyens du quartier avant toute construction d'immeuble (ex : résidence trop massive de Kaufman & Broad).
… mobilité et stationnement ?	- Circuler partout en vélo et mettre en place plus de stationnements pour les vélos - Des recharges électriques pour les voitures partout - Rendre le centre-ville piéton - Désengorger la ville en repensant le trafic et la circulation - Des transports directs entre les banlieues (Evry surtout) - Mur anti-bruit >< autoroute et nationale.
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Faire une coulée verte entre toutes les villes de l'agglomération. - Stopper fermement l'artificialisation des sols. - Mettre les terres agricoles sous préservation et protection (interdiction perpétuelle de construction) - Les parcelles inexploitées/abandonnées devraient devenir des espaces verts ou des jardins ouvriers supplémentaires.

… activités économiques, commerces, emploi ?	- Encadrer les loyers des commerces - Valider les types de commerces (éviter d'avoir que des coiffeurs ou que des kebabs, …) - Assurer le choix de plus de produits locaux - Faire revenir les boutiques de chaussures et de vêtements. - Faire revenir les fêtes de la ville : fanfares, concours de vitrine, et une vraie fête des templiers. - Retrouver l'âme d'une commune.
Table 16	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Une meilleure qualité de l'air, plus de pistes cyclables et de voies piétonnes. Une mairie qui s'implique dans la vie commerçante, pour un tissu commerçant diversifié dans son activité et géographiquement. Plus d'espaces verts pour limiter les îlots de chaleur. Permettre aux habitants de rénover leur habitation.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Parking en périphérie et centre-ville piéton - Densifier les habitats pour développer des espaces verts, jardins partagés, … - Panneaux solaires sur les toits plats, chauffe-eau solaire, végétalisation des toits - Eteindre les lumières à partir de 23h, donner choix aux citoyens d'allumer le lampadaire (application mobile voir Longpont sur orge).
… mobilité et stationnement ?	- Pérenniser les rues stratégiques pour favoriser les déplacements à pied et installer des stationnements gratuits en périphérie.
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Une coulée verte qui rejoindrait les différents parcs de Longjumeau. - Densifier les plantations et mieux gérer le patrimoine arboré - Protéger des zones pour la biodiversité
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Préempter les locaux pour aider financièrement les nouveaux commerçants. - Empêcher l'installation d'un trop grand nombre de commerces similaires (kebabs, coiffeurs, banques, opticiens et épiceries) - Agriculture accompagnée en agroécologie et circuit-court - Espace de coworking - Plus d'espace public pour les jeunes (sports, skate-park) - Piscine - Plus de culture (musée, …)
Table 17	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Une ville avec une circulation plus fluide, qui reste résidentielle avec une grande partie d'espace verts (dont la volonté est de préserver les espaces agricoles avec notamment des cultures maraichères et développement de la vente de produits locaux). Des commerces variés et attractifs. Une rivière moins polluée. Des services publics qui répondent aux besoins des habitants. Une ville partout accessible par les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Maintenir les aides pour la réhabilitation des logements - Avoir une piscine (municipale ou intercommunale) - Avoir plus de salles pour les associations (réhabilitation du Moulin de Gravigny) - Mur anti-bruit prolongé le long de la A6
… mobilité et stationnement ?	- Transformer le parking qui longe la N20 en un mix avec voie d'accès vers Villebon et espaces verts. - Rajouter des pistes cyclables - Sauvegarder Longjumeau des avions - Environnement sécurisé pour les vélos à prévoir

… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Avoir une AMAP (association pour le maintien de la culture paysanne) - Lutter efficacement contre les pollueurs d'hydrocarbures dans l'Yvette - Préserver et augmenter les espaces naturels et les parcs - Aires de jeux pour les enfants
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Capacité à accéder aux commerces plus facilement - Préserver les commerces de proximité
Table 18	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Une jolie ville propre, verte, accueillante et animée. Une jolie rue principale. Des activités de loisirs. Une ville où on a tout à proximité.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Trottoirs plus larges - Rénovations des maisons délabrées - Harmonisation des enseignes en centre-ville - Accorder plus de place à la mobilité douce qu'aux voitures (pistes cyclables) - Activités de loisirs sur l'Yvette : piscine, patinoire, « Yvette navigable »
… mobilité et stationnement ?	- Mobilités douces sécurisées dans toute la ville - Créer des parcs à vélo
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Protéger les espaces verts et les terrains agricoles
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Activités de loisirs sur l'Yvette : piscine, patinoire, « Yvette navigable » - Avoir un hôpital - Avoir suffisamment de commerces divers et variés
Table 19	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Stabiliser l'urbanisme et avoir une urbanisation raisonnée. Conservation des zones agricoles. Ville calme, facile à circuler et vivante, riche en commerces de proximité, restaurants, et une ville sécurisée.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Zone de vie (Bretten) de regroupement, accessible à tous facilement. Faciliter l'accès au centre-ville - Créer un cœur de ville vivant et attractif - Avoir de nouveau une piscine - Conserver l'hôpital - Réfection des équipements sportifs.
… mobilité et stationnement ?	- Créations de passerelles pour faciliter et sécuriser les déplacements - Créer une déviation pour éviter la traversée obligatoire du centre-ville (RN20 → A6) - Faciliter l'accès au centre-ville pour ses commerces
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Base de loisirs à créer sur un des plans d'eau - Mise en place d'une épicerie participative
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Mise en place d'une épicerie participative - Restructurer les pôles culturels

Table 20	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Dessinons Longjumeau 20 !
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Evoluer vers une collectivité territoriale plus écologique (déconstruction pour construction mieux adaptée à l'écologie) - Arrêter l'extension, en nombre, des logements
… mobilité et stationnement ?	- Faire évoluer les pistes cyclables et les voiries douces - Modifier l'aménagement de la station de bus de la zone de l'hôpital. - Désengorger le réseau routier (rond-point sortie N20, …) - Améliorer la mobilité des handicapés.
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Préserver l'existant (espaces verts et zones agricoles) - Arborer le centre-ville (canicules) - Interdire le projet d'extension de l'aéroport de Paris (nuisances)
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Redessiner le cœur de ville commercial (excentré) - Rendre accessible les petits commerces - Conserver le vie culturelle (théâtre, …) voire la faire évoluer (pas assez de places au conservatoire de danse) et la vie sportive (+ piscine)
Table 21	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Pour une ville où bien vivre rime avec environnement humain, écologique et habitat digne pour tous.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Une nouvelle piscine respectable pour une ville comme Longjumeau - Amélioration du traitement des déchets.
… mobilité et stationnement ?	- Développement des pistes cyclables et piétonnes - Mise en place de Vélib' - Sécurisation des voies routières (ex : dos d'âne, ralentisseurs, limitation de la vitesse à 30 km/h) - Repenser totalement la circulation et restructuration complète et globale des axes routiers du centre-ville (rue François Mitterrand et la route allant au Auchan (Villebon-sur-Yvette). - Création de places de stationnement mieux pensées - Création de places de stationnement pour les vélos et les trottinettes, … - Plus de places de parking pour les résidences Rocade et Bel Air.
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Maintien des espaces agricoles avec une agriculture plus responsable et naturelle - Instauration d'un circuit-court alimentaire - Maintien et préservation des espaces verts, voire augmentation de ces espaces + dé bétonisation des cours d'école - Développement des jardins partagés - Autosuffisance de la ville en matière énergétique - Développement des énergies renouvelables sur le mobilier urbain appartenant à la mairie - Développement des aides financières pour la transition écologique des logements
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Maintien et développement des commerces du centre-ville historique de proximité des quartiers et des arcades - Favoriser l'implantation d'entreprises qui n'entrainent pas de nuisance.
Table 22	

Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Je vois une ville unie et harmonisée au niveau de ses structures, habitations et dans ses déplacements (moins de bruit et des trajets plus optimisés), un cœur de ville qui entrecroise tous les types de transports, cohérence avec les différents moyens de transport (notamment pour accéder à la gare), une cohérence au niveau des commerces notamment au centre-ville (éviter les mêmes commerces). Une ville qui est pour de nombreux indépendante, une ville durable, qui créé sa force dans la transition énergétique, l'hybride. Un centre-ville plus spacieux qui donne envie de se rencontrer et qui créer un sentiment de bon vivre. Une ville qui puisse rayonner de par sa diversité et l'harmonie qui se créée au niveau des habitations, transports et des espaces verts. Une ville qui fait de sa différence une force.
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Mettre en place des aides pour - Développer la construction de pavillons et d'immeubles avec des éléments de récupération d'énergie et d'eau. - Développement des espaces sportifs - Développer des constructions des immeubles énergétiquement positifs.
… mobilité et stationnement ?	- Rendre la gare plus accessible - Optimiser le déplacement vélo et réorganiser la circulation. - Harmonisations des horaires de bus avec les RER - Construction d'une vraie rocade pour éviter de traverser le centre-ville pour passer de la N20 à l'A6 ou de l'A10 à l'A6. - Création d'une sortie sur le N20 qui permettrait d'éviter de traverser la ville pour se rendre à Chilly-Mazarin ou Saulx-les-Chartreux. - Créer un réseau plus intuitif autour de la ville
… environnement, transition écologique, espaces naturels (espaces verts, cours d'eau) ?	- Nettoyer les cours d'eau, développer des zones vertes - Protéger les cours d'eau de la pollution - Utiliser les cours d'eau pour promouvoir toute sorte de loisirs
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Être plus vigilant au risque de fermeture et de décentralisation des entreprises. - Développer la mixité des commerces - La sécurité des personnes et des biens - Sécuriser l'emploi local - Être vigilant sur les risques de fermeture des PMU - Accompagner le développement des structures locales - Préserver les structures dont l'hôpital de Longjumeau
Table 23	
Racontez votre futur souhaité pour votre ville demain :	Ville verte et aérée, verte et équilibrée, ville sans voiture, sans bruit de moteur (sans nuisance).
Quelles actions faudrait-il mettre en œuvre pour parvenir à ce futur souhaité en termes de …	
… habitat, urbanisme et aménagement ?	- Redonner une mixité à l'ensemble du centre-ville. - Arrêter l'expansion des constructions. - Rénover l'espace présent - Végétaliser les bâtiments et les parkings
… mobilité et stationnement ?	- Revoir les axes de circulation dont l'accès PMR - Augmenter le stationnement en périphérie et gratuit - Augmenter les navettes et dépôt alternatif
… environnement, transition écologique, espaces naturels	- Aménagement des berges de l'Yvette et du Rouillon

(espaces verts, cours d'eau) ?	
… activités économiques, commerces, emploi ?	- Accueillir du commerce plus local + production locale - Créer de la coopération locale + épicerie - Favoriser l'emploi local